



TROISIÈME MANDAT POUR JOSEPH KABILA

Le débat fait rage entre constitutionnalistes

Le débat purement académique qui oppose constitutionnalistes, acteurs politiques et membres de la société civile sur l'éligibilité de Joseph Kabila qui a déjà épuisé ses deux mandats constitutionnels, alimente la chronique politique de ces dernières heures. À la majorité présidentielle, la possibilité d'un troisième mandat pour Joseph Kabila est envisagée en vertu de la modification constitutionnelle intervenue en 2011 avec le passage du scrutin présidentiel de deux à un tour. Pour certains juristes, cela aurait ipso facto interrompu le comptage des mandats. Joseph Kabila, dit-on, devra épuiser son deuxième et dernier mandat qui n'a jamais débuté. D'autres légalistes parlent plutôt d'une simple révision négociée en 2011 sans effet suspensif ni interruption des effets des articles révisés.

Page 2



Les juges de la cour Constitutionnelle

TRANSPORT EN COMMUN À KINSHASA

Les taximen ont déserté les routes hier



Les chauffeurs de taxis et taxis-bus entendaient, par cette posture, protester contre la révision à la baisse du prix du transport. Ils exigent le maintien à la hausse du prix de transport en commun tel que signé le 24 avril dernier par le gouverneur de la ville province de Kinshasa. Ce dernier, pour rappel, avait majoré les tarifs de transport en commun à la

lumière des changements intervenus dans la structuration du prix du carburant à la pompe. En attendant l'issue des pourparlers que l'Association des chauffeurs du Congo vient d'engager avec l'autorité compétente, les grévistes maintiennent la pression dans l'espoir d'obtenir gain de cause à leurs revendications.

Page 4

LINAFOOT-PLAY OFF

V.Club impose un nul blanc à Mazembe à Lubumbashi

En concédant un nul contre TP Mazembe, le 20 mai, au stade de Mazembe en match en retard de la 10^e journée du championnat national de football-Division 1, le club de la capitale a arraché un précieux point qui le rapproche du trio de tête en cette phase-aller du play-off où il occupe la quatrième place. Avec ce point, V.Club pointe derrière DCMF

qui est à six longueurs d'avance. Il était question pour le coach Florent Ibenge d'améliorer le positionnement du club au classement de ce championnat d'élite et ainsi espérer terminer en ordre utile pour prétendre retourner en Afrique la saison prochaine.

Page 5

HOMMAGE

Funérailles sous tension de Rossy Mukendi

Le corps de l'activiste Rossy Mukendi a été porté en terre le 20 mai, sur fond de heurts entre les forces de l'ordre et les proches du défunt. C'était au terme d'une procession improvisée au sortir de la messe de suffrage dite en la cathédrale Notre-Dame avec, pour point de chute, le Palais du peuple. Les éléments de la police se sont interposés à la hauteur du boulevard Triomphal, empêchant l'accès au site au grand désenchantement de nombreux activistes qui ont laissé



Le cortège funèbre s'ébranlant vers le cimetière

exprimer leur colère. Contrairement aux allégations de confiscation du corps de Rossy par la police, ses responsables sou-

tiennent avoir plutôt sécurisé sa dépouille à la suite des troubles que voulaient provoquer ses proches.

Page 4

ÉDITORIAL

Retour

Dans le moment très particulier que nous vivons au cours des prochains mois lorsque la combinaison du rebond des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et de l'accord de long terme conclu avec le Fonds monétaire international provoquera chez nous une relance de la croissance économique sans précédent, le retour total ou partiel des sommes colossales qui ont quitté le Congo ces dernières années, pour diverses raisons, serait tout à la fois utile et raisonnable.

° Utile car ce retour accélérerait fortement le processus qui se dessine sous nos yeux et qui fera de notre pays, à terme rapproché, l'un des plus dynamiques, des plus entrepreneurs, des plus attirants de l'immense Bassin du Congo ; surtout s'il se concrétise sous la forme d'investissements massifs dans le secteur agricole entendu au sens large, c'est-à-dire incluant les cultures vivrières sous toutes leurs formes, l'élevage, la pêche, la protection de l'environnement, l'électrification, le commerce, le transport, l'artisanat ...

° Raisonnable car il mettrait les détenteurs de ces sommes à l'abri des poursuites que la conclusion d'un accord avec les institutions financières internationales risque fort de provoquer, à terme plus ou moins rapproché, au titre de la bonne gouvernance ; en réinvestissant sur le territoire national l'essentiel des réserves ainsi constituées et en contribuant ainsi non seulement à la relance de la croissance, mais également à la mise en valeur du territoire national, ces mêmes détenteurs seraient alors perçus comme des acteurs clés du rebond attendu.

Si l'on observe bien le monde qui nous entoure, la stratégie visant à ramener sur le territoire national les fonds investis dans des paradis fiscaux ou dans des économies étrangères s'impose désormais à toutes les grandes nations. Elle est à l'œuvre aux Etats-Unis (avec l'« America First » de Donald Trump) comme en Russie, comme en Chine, comme en Europe et vise à asseoir sur des bases plus solides leur développement. La mettre en œuvre chez nous alors que la situation économique et financière du pays va s'améliorer très vite et très fort relève du simple bon sens.

Il revient aux autorités de la République de mettre en place le processus qui permettrait un tel retour, mais indiscutablement le temps presse !

Les Dépêches de Brazzaville

TROISIÈME MANDAT POUR JOSEPH KABILA

Le débat juridique s'accroît

Une discussion purement académique alimente la chronique politique de ces dernières heures.

Constitutionnalistes, acteurs politiques et membres de la société civile s'opposent sur l'éligibilité de l'actuel chef de l'État qui a déjà épuisé ses deux mandats constitutionnels.

À la veille du dépôt des candidatures à la présidentielle, fixée selon le chronogramme de la Commission électorale nationale indépendante d'ici au 25 juillet, le ciel demeure toujours brumeux quant à la désignation par Joseph Kabila d'un dauphin censé lui succéder à la magistrature suprême du pays. La question n'est visiblement plus à l'ordre du jour au sein de la majorité présidentielle (MP) qui, pour l'heure, scrute plutôt l'option du maintien de son autorité morale à la tête de la RDC. Elle roulerait présentement pour sa candidature à la présidentielle du 23 décembre. Ce qui, en somme, n'est plus qu'un secret de polichinelle. Dans les milieux intéressés, la possibilité d'un troisième mandat pour Joseph Kabila, présenté d'ores et déjà comme virtuel candidat à sa propre succession au mépris de la Constitution et de l'accord de la Saint-Sylvestre, est de plus en plus évoquée avec une assurance qui laisse pantois bien d'observateurs.

La question que ces observateurs se posent est de savoir comment la MP entend s'y prendre pour assurer une nouvelle éligibilité au chef de l'État sortant, à qui la Constitution interdit de briguer un troisième mandat après avoir épuisé ses deux premiers au terme des élections de 2006 et 2011. Là-dessus, une thèse concoctée par des juristes proches de la plate-forme présidentielle laisse entendre que la modification de la loi électorale, due à la révision de la Constitu-

tion en 2011, offre une brèche à Joseph Kabila pour solliciter à nouveau le suffrage des Congolais. Le passage du scrutin présidentiel de deux à un tour, en 2011, ainsi que le passage de la majorité absolue à une majorité simple auraient ipso facto interrompu le comptage des mandats. Et en vertu du régime juridique ainsi modifié, le nouveau comptage du mandat présidentiel est censé débiter à partir de 2011 et non de 2006. En foi de quoi, Joseph Kabila devrait épuiser son deuxième et dernier mandat qui n'a jamais débuté, entend-on dire. Cette thèse est largement soutenue par la MP qui ne jure plus que par la carte Kabila. De passage récemment à Mbandaka (province de l'Équateur), Emmanuel Shadari, le secrétaire général du PPRD, a martelé sur cette éventualité faisant de Joseph Kabila le centre d'intérêt d'une famille politique qui n'a plus d'alternative en dehors de son leader pour affronter les urnes. Toutes les stratégies sont dorénavant mises à contribution pour faciliter cette candidature à la prochaine présidentielle, sans forcément toucher à la Constitution. Ayant rangé dans le placard le projet référendaire avec tout le risque d'un soulèvement populaire - les événements de janvier 2015 faisant jurisprudence -, la « Kabilie » aurait opté finalement pour ce scénario qui impliquerait forcément l'aval de la Cour constitutionnelle. C'est elle qui sera appelée à statuer en dernier ressort sur cette proposition en interprétation de la Constitution. À propos, la dernière ordonnance présidentielle nommant trois membres de cette haute juridiction du pays afin de combler le vide créé par la démission de deux juges et le décès d'un autre est interprétée comme la concrétisation de ce dessein. Avec l'appui des juges condition-

nés dont le très controversé Jean Nkulu qui avait pris la défense de Joseph Kabila lors du contentieux électoral de 2006 et 2011, l'opinion se convainc que la MP est prête pour sa stratégie. Cette recomposition de la Cour constitutionnelle paraît ne pas contenir certains acteurs politiques de l'opposition pour qui les dés sont déjà jetés et qu'il ne resterait plus qu'à la haute Cour d'achever le processus de représentation de Joseph Kabila pour un troisième mandat.

Par ailleurs, certains juristes récusent la thèse d'une nouvelle Constitution qui aurait pour effet de remettre le compte à zéro, Joseph Kabila pouvant briguer un troisième mandat. Pour la plupart proches de l'opposition, ces juristes soutiennent qu'il n'y a jamais eu de modification de la Constitution en 2011 qui entraînerait une nouvelle, mais bien une simple révision sans effet suspensif ni interruption des effets des articles révisés. « L'exception de non-continuité est admise au cas où le législateur l'aurait expressément prévue dans l'article révisé. En 2011, le législateur ne l'a pas prévu. Le circuit de la computation des mandats du président de la République n'a donc pas été atteint en interruption. D'où, il y a continuité de computation », a expliqué le constitutionnaliste Masegabio, cité par Africanews.

Une chose est vraie, une candidature éventuelle de Joseph Kabila aux élections de décembre fera naturellement tâche d'huile avec de grandes répercussions au niveau de l'opinion publique, même si jusque-là la présidence de la République a qualifié cela « d'intox ». Quitte à bien gérer les remous sociaux qui, éventuellement, pourraient se manifester à l'occasion.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EPIDÉMIE D'EBOLA

La campagne de vaccination lancée à l'Equateur

Le coup d'envoi de l'opération a été donné, le 21 mai à Mbandaka, chef-lieu de la province, par le ministre de la Santé et de la population, le Dr Oly Ilunga Kalenga.

Pour la première fois, la République démocratique du Congo (RDC) organise une campagne de vaccination contre la maladie à virus Ebola, déclarée depuis le 8 mai pour la neuvième fois dans la zone de santé de Bikoro, dans la province de l'Equateur. Cette campagne ne concerne pas tout le monde. Selon le ministère de la Santé publique, les cibles prioritaires qui seront vaccinées sont tous les professionnels de santé qui sont directement exposés aux cas confirmés de la maladie. Par la suite, les personnes ayant été en contact avec des cas confirmés ainsi que les contacts de ces contacts afin de briser la chaîne de transmission du virus.

S'agissant de la situation épidémiologique de la maladie en date du 18 mai, le ministère de la santé a fait savoir que quarante-six cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont vingt et un confirmés, vingt et un probables et quatre suspects. Le 19 mai, le comité d'éthique de l'école de santé publique de l'Université de Kinshasa a validé le protocole de vaccination envoyé pour examen par le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Deux cas d'Ebola guéris

Dans son compte Twitter, le ministre de la Santé publique a indiqué que deux cas d'Ebola viennent d'être guéris et les

malades ont quitté l'hôpital. « Ebola est un virus extrêmement mortel. Mais lorsque la prise en charge est adaptée, il est possible d'en guérir tout comme ces deux jeunes hommes, anciens cas confirmés d'Ebola, qui ont pu quitter l'hôpital de Bikoro ce samedi avec leurs certificats de décharge et kits de réinsertion », peut-on lire sur le tweet du Dr Oly Ilunga.

Depuis la déclaration de cette épidémie dans la province de l'Equateur, la communauté internationale et des bailleurs de fonds sont tous mobilisés pour arrêter sa circulation. Des équipements, des matériels et autres intrants sont expédiés dans la province affectée par cette maladie. Outre la prise en charge médicale, des travailleurs communautaires sont déployés sur le terrain pour sensibiliser la population à adopter des comportements à moindre risque pour réduire, au mieux arrêter la propagation de la maladie. Notons que cette campagne de vaccination a été lancée en présence de la représentante spéciale en RDC du secrétaire général de l'ONU Kim Borhult, du représentant de l'OMS, le Dr Allarangar Yokouidé, du représentant adjoint de l'Unicef, Tajudeen Oyewale, et Seth Bekley de Gavi.

Blandine Lusimana

Les journalistes invités à s'appropriier la lutte contre la maladie

Vaincre aujourd'hui l'épidémie qui sévit dans la province de l'Equateur n'est pas le seul apanage du ministère de la Santé publique. Une implication multisectorielle et multidisciplinaire permettra de coordonner les interventions sur le terrain pour arrêter sa propagation.

L'information et la sensibilisation jouent un grand rôle dans la lutte contre la maladie à virus Ebola pour couper court aux rumeurs et comportements à risque. C'est dans ce cadre que le programme de la communication et de la promotion de la santé du ministère de la Santé publique a organisé, le 18 mai, avec l'appui de l'Unicef, un atelier de renforcement des capacités des journalistes sur la maladie à virus d'Ebola, dans la salle de conférence du lycée Shaumba. « Nous voulons mettre en place un réseau des journalistes spécialisés en question de santé mais plus exactement pour Ebola. Ce réseau de journalistes devra donc donner la vraie information à la population pour éviter la propagation de la maladie. Nous aurons à faire des émissions, des spots, des dossiers sur Ebola... », a expliqué Raoul Kamanda, directeur du Programme national de la communication et de la promotion de la santé.

Au cours de cet atelier, certaines notions sur Ebola et quelques concepts en épidémiologie ont été rappelés aux journalistes pour leur permettre non seulement d'informer la population mais aussi de s'approprier la lutte contre cette maladie, en donnant un message clair et concis

pou permettre aux communautés d'être à l'abri.

Selon le vice-président de la commission de lutte contre les urgences et catastrophes pour la province du Kwilu, le Dr Anicet Kipasa, la maladie à virus Ebola est grave mais il est possible de la prévenir. Il existe un vaccin efficace qui a fait ses preuves en Guinée et en Sierra Léone. Ce vaccin sera aussi administré en RDC là où s'est déclarée l'épidémie. La vaccination sera ciblée et concernera les personnes suspectes, les contacts des contacts et les prestataires des soins.

D'autres moyens de prévention, a-t-il poursuivi, consistent notamment à laver des mains, éviter les contacts non protégés avec le malade, cadavre d'Ebola ou leurs effets ; ne pas consommer un gibier mort sans cause, faire preuve de prudence face à un convalescent de cette maladie.

Les signes de la maladie sont variés tels que la fièvre, la fatigue intense, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, des diarrhées. Au vu de ces signes, il est conseillé d'amener le malade dans un centre de santé pour une bonne prise en charge médicale. Au terme de cet atelier de renforcement des capacités des journalistes, un plan média devra être élaboré.

B.L.

DOSSIER UDPS

La décision du CNSA désarçonne des irascibles

Un groupe d'acteurs politiques, auparavant membres de la plate-forme Rassemblement des forces politiques acquises au changement, voit d'un mauvais oeil que Félix Tshisekedi, récemment élu au terme d'un congrès, soit reconnu comme seul dirigeant du parti de son défunt père, Etienne Tshisekedi.

À l'origine, le Conseil national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre (CNSA), dirigé par le président du comité des sages du Rassop, Joseph Olenghankoy, a pris l'option, le 28 mars dernier, de restituer le parti politique Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) au camp dirigé par Félix Tshisekedi, récemment désigné président de cette formation lors d'un congrès, pour remplacer Étienne Tshisekedi, décédé le 1er février 2017 à Bruxelles. Aussi le CNSA a-t-il prié le Premier ministre, Bruno Tshibala, exclu de l'UDPS dirigée par le fils Tshisekedi, de créer son propre parti politique. Mais cette décision, qui entre en ligne de compte de la décripation politique mentionnée dans l'Accord de la Saint-Sylvestre, n'aurait pas du tout été du goût de Tshibala et d'autres acteurs politiques issus de l'opposition et actuels membres du gouverne-

ment, renseigne-t-on. On citerait les noms de Jean-Pierre Lisanga Bonganga, Ingele Ifoto, Freddy Kita... Plutôt que de former un autre parti politique, l'UDPS conduite par le président délégué Tharcisse Loseke a donc multiplié des tentatives afin de conserver ce parti et ne s'est pas conformée à la décision du CNSA.

D'une source sûre, l'on apprend que le ministre de l'Intérieur, Henri Mova Sakanyi, aurait été poussé pour ne pas appliquer les recommandations du CNSA au sujet de la liste des partis politiques et regroupements politiques qui lui a été transmise le 11 mai. En fait, le CNSA a transmis une liste définitive des partis politiques mais celle-ci devrait être rectifiée sur la base de ses recommandations ainsi que des éléments complémentaires ou rectificatifs des partis politiques concernés par les omissions ou des données dépassées. Et l'une des erreurs à corriger sur la fameuse liste a été de remettre l'UDPS à Félix Tshisekedi aux dépens de Tshibala.

Or, le ministre de l'Intérieur n'a pas d'autres choix que de suivre les recommandations du CNSA, car l'Accord du 31 décembre 2016 lui interdit de s'immiscer dans les problèmes internes des partis politiques. C'est au CNSA de s'occu-



Joseph Olenghankoy président une séance de travail au CNSA avec Henri Mova

per spécifiquement de ces questions et ensuite de lui adresser des recommandations. Déjà, le ministre Mova et le président Joseph Olenghankoy étaient convenus d'opérer des modifications dans la liste officielle des partis et regroupements politiques publiée dans le Journal officiel.

Olenghankoy la cible...

Non contents de la décision du CNSA, souffle un dignitaire du pouvoir ayant requis l'anonymat, des politiciens se sont retrouvés en secret pour mener des actions à partir du 21 mai. Et la stratégie arrêtée serait d'écrire officiellement au ministre Mova afin de faire valoir que l'UDPS revienne à Tshibala. L'autre stratégie conçue lors d'une deuxième réunion de

ce groupe de politiciens, révèle la même source, serait de contester le fait que le Rassemblement soit une plate-forme politique, alors que ce regroupement a pris part aux discussions directes ayant engendré l'Accord du 31 décembre 2016.

La cible de ces stratégies offensives est bien entendu le président du Conseil des sages du Rassemblement et d'office président du CNSA, Joseph Olenghankoy, successeur incontesté du feu Étienne Tshisekedi à ses charges d'État. Le péché du leader du parti politique Forces novatrices pour l'union et la solidarité, c'est d'avoir remis l'UDPS au camp de Félix Tshisekedi. « L'Accord a fait de Bruno Tshibala, Premier ministre. Le même ac-

cord appelle aux mesures de décripation. Et c'est donc logique que l'UDPS soit rendue à Félix Tshisekedi qui est le président légal et légitime de ce parti. Nos amis doivent créer leur propre parti », indiquait récemment à la presse Joseph Olenghankoy, lui qui apparaît aujourd'hui comme le garant du processus électoral du côté de l'opposition.

Ce n'est plus un secret, ces acteurs politiques, opposants d'hier et aujourd'hui membres du gouvernement, ont formé des plates-formes politiques proches de la majorité présidentielle qui cherche, du reste, des alliés pour les échéances électorales prévues pour décembre. « S'ils quittent l'opposition, qu'ils le fassent en toute liberté et non chercher à détruire le Rassemblement. Ce n'est plus un secret, ils ont rejoint la MP, mais quel sera leur apport là-bas ? Ils ont été les grands bénéficiaires de l'Accord du 31 décembre 2016 du côté du Rassemblement en intégrant le gouvernement. Et voilà qu'aujourd'hui, ils veulent jeter de l'opprobre sur le même Rassemblement, ils ont totalement oublié le principal objectif de l'opposition qui est l'organisation des élections », a regretté un autre membre influent de l'opposition.

Martin Engimo

HOMMAGE

Funérailles sous tension de Rossy Mukendi

Le corps de l'activiste des droits de l'homme, assassiné le 25 février dernier dans la foulée de la marche pacifique organisée par le comité laïc de coordination, a été porté en terre le 20 mai à Kinshasa, sur fond de heurts entre les forces de l'ordre et ses proches.

Les funérailles de Rossy Mukendi ne se sont pas déroulées dans la sérénité. Des échauffourées, il y a eu entre les forces de l'ordre et la population qui accompagnait le corps du défunt au sortir de la messe de suffrage dite en la cathédrale Notre-Dame de Lingwala. La procession improvisée depuis l'église à grand renfort de cris et slogans hostiles au pouvoir s'est butée contre les éléments de la police, à la hauteur du boulevard Triomphal. Ces derniers ont empêché au corbillard ainsi qu'à la meute des activistes et autres badauds qui encadraient

le cortège d'accéder au Palais du peuple. Les nombreux activistes présents sur les lieux pensaient ainsi rendre à leur manière honneur à celui qu'ils avaient élevé au rang de héros national, en faisant ce transit vers le siège des institutions, un site symbolique qui a vu défiler les dépouilles de presque toutes les icônes de la vie politique et culturelle du pays.

Il s'en est suivi une vive altercation qui a vite dégénéré entre les policiers et les accompagnateurs du cortège. La police a été obligée d'user des gaz lacrymogènes pour disperser la masse qui s'est formée autour du Palais du peuple et dont les intentions de nuisance étaient vite détectées. « Ils nous ont obligés de déposer le corps par terre. Le corps de Rossy est resté dans son cercueil durant trente minutes sur le pavé. La police est venue avec plusieurs jeeps. Elle a mis le corps dans le corbillard

», a expliqué un membre d'un mouvement citoyen. La photo montrant le cercueil couvert du drapeau national traînant à terre, sous l'œil vigilant des policiers, avait fait le tour des réseaux sociaux, suscitant colère et indignation.

La police a réfuté toutes les allégations tendant à faire croire qu'elle avait ravi le corps de Rossy à sa famille pour aller l'enterrer en catimini. « Nous avons plutôt sécurisé le corps de Rossy à la suite des troubles que voulaient provoquer ses proches, en cherchant à le faire entrer de force au Palais du peuple », a réagi le général Sylvano Kassongo, le commissaire provincial de la Police nationale congolaise/ville de Kinshasa. Et d'indiquer que la police a finalement escorté la dépouille et les membres de la famille du défunt jusqu'au cimetière où « ils ont enterré eux-mêmes leur fils ».

Alain Diasso

TRANSPORT EN COMMUN À KINSHASA

Les routes désertes ce lundi

Généralement très intense en début de journée, la circulation routière a tourné au ralenti en ce début de semaine comme en a témoigné la présence de nombreux usagers dans les arrêts de bus.

Le trafic routier a connu quelques perturbations ce lundi. Sur les différentes artères de la ville, les taxis et taxis-bus se sont fait désirer au grand dam des Kinois qui ont éprouvé d'énormes difficultés pour se déplacer. La situation serait consécutive à une grève des chauffeurs de taxis et taxis bus qui exigeaient le maintien à la hausse du prix de transport en commun tel que signé, le 24 avril dernier, par le gouverneur de la ville province. On se souvient qu'André Kimbuta avait, il y a quelques jours, revu à la hausse les prix des transports en commun à Kinshasa, suite à l'augmentation du prix du carburant à la pompe qui se négocie actuellement autour de 1800 FC. Ce qui a contraint les usagers à augmenter leur budget de transport quotidien. Avec le phénomène de demi-terrain, il devient quasiment hasardeux, voire suicidaire que de disposer d'un montant limite pour assurer ses déplacements dans une ville où le tarif n'a jamais été uniforme. Il s'est fait malheureusement pour les chauffeurs taxis que l'autorité urbaine est revenue

sur sa décision. Pris à partie et acculé par des étudiants chauffés à blanc qui n'entendaient pas déboursier un rond de plus pour gagner leurs sites universitaires, André Kimbuta a dû baisser pavillon. L'affaire devenait sérieuse

autorités nous mettent en conflit avec nos clients. Elles ont, elles-mêmes, jugé bon de revoir à la hausse le prix de transport en commun vu que le prix à la pompe a aussi augmenté. Mais elles reviennent encore sur leur



Des routes désertées par des taximen fuyant les tracasseries policières

et risquait même de céder à la subversion lorsqu'on s'en tient à l'obstination des étudiants déterminés à obtenir l'annulation de la décision de l'autorité urbaine. Ils ont finalement eu gain de cause car, instruction avait été donnée aux chauffeurs taxis et autres de revenir à l'ancien tarif. Cette mesure ne faisait pas l'affaire des chauffeurs de taxis et taxis bus qui avaient déjà pris goût avec le nouveau tarif qui leur conférait une marge bénéficiaire assez importante.

A présent que l'hôtel de ville de Kinshasa vient de faire volte-face en sommant les taximen de revenir à l'ancien taux standard de 500 FC la course, les perspectives enchanteresses qui avaient illuminé leurs rêves ont vite cédé à la désillusion. « Les

décision de rabaisser le prix de la course à 500 FC », a déploré un chauffeur de taxi, tout en implorant ses pairs de maintenir la pression jusqu'à ce que l'autorité compétente finisse par céder le flanc. En outre, les chauffeurs dénoncent l'augmentation du versement qui leur est imposé par les propriétaires des véhicules alors que l'Etat continue de leur exiger d'appliquer un taux relativement en deçà de ce qu'ils engrangent comme dividendes. C'est pour toutes ces raisons qu'une catégorie de chauffeurs a décidé de garer les véhicules ce 21 mai, pendant qu'au niveau de l'Association des chauffeurs du Congo, aucun mot d'ordre n'a été donné.

A.D.

DROITS DE L'HOMME

Emmanuel Cole interpellé à la prison militaire de Ndolo

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a dénoncé les tracasseries contre son directeur, empêché d'accomplir sa mission alors que toutes les formalités d'usage auraient été respectées.

Dans un communiqué du 21 mai, la FBCP a dénoncé l'interpellation, la veille, à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa, de son directeur, Emmanuel Cole, par un militaire en service dans ce centre pénitentiaire. Il s'y était rendu pour y rencontrer Janai Kagofero qui serait détenu sans jugement dans cette prison depuis le 11 mars 2017 et dont l'état de santé dégradé avait été relevé dans un communiqué de cette même ONG, le 3 mai.

La FBCP note qu'Emmanuel Cole, détenteur de la carte de visiteur d'une validité d'une année achetée uniquement pour rendre visite à Janai Kagofero, avait rempli toutes les formalités permettant d'accéder à ce détenu. Mais, a fait-elle remarquer, c'est pendant leur conversation qu'un militaire serait venu pour l'interpeller, arracher ses notes et le menacer d'arrestation. « Le militaire a pris de force le papier sur lequel il était en train d'écrire, en lui disant qu'il était en état d'arrestation », a expliqué cette ONG de défense des droits de l'homme établie en RDC. Pour s'extirper de ces menaces, Emmanuel Cole aurait été obligé d'abandonner son carnet de notes et autres effets confisqués

par ce militaire qui l'avait qualifié de « suspect ».

Tout en dénonçant ce mauvais traitement dont a été victime cet activiste des droits de l'homme, la FBCP pense que cette façon d'agir est loin d'assurer un État de droit voulu par tous, surtout que les faits se sont passés dans une institution carcérale censée bien maîtriser les droits et devoirs des détenus ainsi que ceux des visiteurs. L'ONG appelle les autorités administratives et militaires à tout faire pour que les visiteurs, avocats et défenseurs des droits de l'homme, aient l'accès facile à la prison militaire de Ndolo.

Un état de santé inquiétant

Dans son précédent communiqué du 3 mai, la FBCP s'était dit très préoccupée par « l'arrestation et la détention arbitraires de Janai Kagofero Balinda, président de The congolaise resistance movement national salvation, le 22 janvier 2016 », en provenance de Norvège. Janai Kagofero Balinda avait été accusé d'organiser un mouvement insurrectionnel et d'atteinte à la sûreté de l'État.

Notant que son état de santé se dégradait au jour le jour, la FBCP avait exhorté les autorités judiciaires, militaires et civiles à lui permettre de suivre des soins appropriés. Au-delà, elle avait estimé que son dossier judiciaire était vide, exigeant sa libération pure et simple.

Lucien Dianzenza

GRAND KASAÏ

Le HCR fait don de médicaments aux hôpitaux

L'aide à titre gracieux apportée à la population de la région fait suite à une demande d'urgence de la Caritas en faveur de plusieurs structures sanitaires des provinces du Kasai, du Kasai Central et du Kasai Oriental.

Le don comprend des antipaludéens, des antibiotiques, des anti-inflammatoires, des solutés, des antalgiques et des vermifuges. Cette assistance du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) permettra ainsi de combler un besoin urgent et faciliter l'accès aux soins pour de nombreux déplacés internes et retournés qui vivent dans le grand Kasai, victime des attaques des milices de Kamuina Nsapu.

Les premiers lots de médicaments et produits médicaux ont été officiellement remis, le 18 mai, au partenaire Caritas à Kananga pour les structures de santé sélectionnées au Kasai Central. Les lots pour le Kasai Oriental et pour le Kasai sont en cours d'acheminement.

La cheffe de bureau du HCR à Kananga, Lynn Ngugi, a indiqué qu'il était naturel pour cette agence onusienne d'offrir ces médicaments, ajoutant qu'ils permettront à la population déplacée et aux communautés locales de relever d'autres défis de protection, comme envoyer leurs enfants à l'école, être en mesure de cultiver leurs champs, en réduisant les risques liés à la santé.

Rappelons que suite aux attaques des milices Kamuina Nsapu en 2016, la région du grand Kasai a été secouée par des violences qui ont provoqué des déplacements massifs de la population, sans compter des pertes en vies humaines et matérielles. Le HCR a déployé du personnel dès le début de la crise et financé des organisations non gouvernementales partenaires pour mettre en œuvre des activités de protection, d'assistance et de recherche de solutions durables en faveur des personnes relevant de son mandat.

Blandine Lusimana

MUSIQUE

Aslesh enragé se déchaîne

Après le succès sans précédent d'*O'a motema mabe* sur les réseaux sociaux en fin 2017 et au début de 2018, le rappeur a lancé, le 14 mai, *Biloko ya boye*, un nouveau son toujours en lingala dans lequel, encore une fois, il apostrophe et appelle à un changement d'attitude et de mentalités de la société congolaise.

Alain Chirwisa, alias Alesh ou encore King Lesh, toujours aussi engagé qu'à ses débuts, se montre plus incisif ces derniers mois. C'est désormais sur un ton exaspéré qu'il s'exprime au travers de ces deux derniers titres *O'a motema mabe* et *Biloko ya boye*. Pour ces sons qu'il veut dorénavant populaires, et il a réussi son coup, Alesh a décidé de faire les choses différemment.

D'ordinaire très méticuleux dans la composition de ses textes, cette fois-ci, il a choisi d'user d'un vocabulaire commun, quitte à faire même une croix sur le français pour laisser entièrement la place à un lingala familier, de la rue. Et qui plus est, sans pas trop de littérature. C'est tout simplement, dit-il, qu'il a choisi de marcher « sur les pas de Franco Luambo Makiadi ». Et, donc, l'on ne peut lui reprocher de faire comme s'y attelait ce dernier de son vivant de faire. « De notre quotidien, la principale inspiration qui nour-

rit ma musique depuis seize ans », affirme-t-il.

Dans *O'a motema mabe* et maintenant encore dans *Biloko ya boye*, il « raconte nos peines, nos joies, nos frustrations, nos peurs, nos espoirs, etc. » à sa manière, mais surtout à celle de la rue afin de mieux se faire comprendre. Ou, plutôt, de pouvoir toucher un plus grand nombre, bien plus qu'il ne le faisait alors qu'il chantait dans la langue de Molière ou de Shakespeare. Normal donc, qu'il exulte le 14 avril dernier, annonçant l'entrée de la vidéo d'*O'a motema mabe* dans la playlist de Trace Urban alors que l'audio de cette satire chantée jouait déjà en boucle sur Trace FM et pouvait aussi se suivre sur Trace Kitoko. Un pari gagné donc pour une meilleure diffusion de ce son qu'Alesh avait lancé sur Facebook, quelques mois plus tôt et demandant aux mélomanes d'y adjoindre une vidéo personnelle selon ce qu'il leur inspirait. En un temps record, le morceau d'à peine trois minutes et quelques secondes avait créé un énorme buzz sur les réseaux sociaux en fin d'année pendant plusieurs semaines. Les messages fusaient de partout d'Afrique, d'Amérique et d'Europe comme l'a soutenu le site Talents2kin qui l'avait aussi publié.

Non à l'inaction

Destiné, comme l'a dit Alesh, « au gars de la rue qui aime beaucoup danser », le rythme est très dansant et le clip illustre bien. Cette première chanson se résume à une rengaine facile à retenir : Mokonzi o'a motema mabe ! (Chef, tu es de mauvaise foi !). En sus, Alesh souligne que contrairement à lui, il ne va pas se compromettre mais s'en tenir au bien qu'il lui a fait car « *Voler n'est pas bon* ». Il ne s'arrête pas à cette phrase extraite d'une anecdote bien kinoise. Toujours sur le ton de la réprimande, King Alesh apostrophe le « chef » avec sa question : « *Nini'ango esilakate ?* » (C'est quoi cette chose qui n'a pas de fin ?)... « *Même le film de Jésus a une fin et même Mobutu est mort !, la galère de Kinshasa ne devrait-elle pas elle aussi finir ?* », continue l'artiste qui a toujours pris un ton interpellateur. Le label Mental engagé qu'il a fondé sert beaucoup à cela. Avec une perspective assez large sur les vraies difficultés que rencontrent les Congolais, l'artiste rappelle qu'il a beaucoup voyagé dans le pays et se dit en droit de dénoncer l'innommable.

Dans *Biloko ya boye*, dont le clip devrait être tourné à partir du 29 avril, selon l'annonce faite aux mélomanes intéressés d'y prendre part, Alesh étend son au-



Biloko ya boye

dience. En effet, son discours se veut interpellateur aussi pour le citoyen lambda au-delà de l'autorité qui, pour cette fois, n'est pas la seule mise en cause. Car, dit-il, « *Je reste convaincu que sur ces tas de ruines que nous lèguent les générations antérieures, il est possible de s'inventer un bonheur* ». Et donc, c'est à une adhésion plus populaire qu'il invite ses concitoyens au travers de ce nouveau titre. Sa démarche, fait-il savoir, se résume à « *écrire notre histoire avec de mots simples, le langage de la rue, un langage que tout le monde pourrait comprendre, afin de dire "Non" à l'inaction* ». Aussi leur fait-il cette adresse directe : « *Bo'omona to bo'omona te ? (Voyez-*

vous ou ne voyez-vous pas ?) ». Il veut les porter à considérer qu'ils sont seuls responsables de leur environnement insalubre, par exemple, que cela appelle à agir différemment. Et, l'appel à une conduite correcte concerne tous et chacun. Biloko ya boye fait quand même une vraie mise en garde aux députés : « *Bino toko voter lisusu ! (Attendez-vous à ce que l'on vous élise une fois de plus car nous ne sommes pas idiots à ce point)* » avec tout ce que « *nous endurons au quotidien et dont vous êtes témoins mais vous gardez de dénoncer* ». « *De qui avez-vous donc peur ?* », leur demande-t-il en fin de compte.

Nioni Masela

LINAFOOT/PLAY-OFF

Mazembe et V.Club se neutralisent, Sanga Balende leader de la mi-saison

Il y a eu du beau jeu mais pas de but, au terme du classico très attendu entre le club lushois et celui de Kinshasa. Un résultat nul qui permet à l'équipe de Mbuji-Mayi de finir premier de la manche aller de l'étape ultime de la Vodacom Ligue 1.

L'un des classico du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) entre le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi et l'AS V.Club de Kinshasa, le 20 mai, au stade TP Mazembe de la capitale congolaise du cuivre, n'a certes pas été prolifique en but. Zéro but partout. Mais le spectacle offert par les deux équipes a été de qualité techniquement et tactiquement. La partie comptait pour la 10e journée remise du Play-Off.

Pour ce choc, le coach Pamphile Mihayo a titularisé le portier ivoirien Sylvain Gbohobo. Djo Issama, Joël Kimwaki (remplacé à la 69e mn par le Malien Salif Coulibaly), le Zambien Kabaso Chongo et Arsène Zola ont constitué la ligne défensive des Corbeaux du Grand Katanga. Le Zambien Nathan Sinkala, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé et Glody Likonza (remplacé à la



Vue du match Mazembe contre V.Club, le 20 mai 2018 à Lubumbashi (Photo tpmazembe.com)

77e mn par le le Malien Sissoko) ont formé le milieu de terrain, alors que le Malien Adama Traoré, Ben Malango et le Zambien Rainford Kalaba (remplacé à la 64e mn par Meschak Elia) composait l'attaque de Mazembe. Le coach Florent Ibenge a, pour sa part, fait confiance au gardien de but camerounais Nelson Lukong. Et en défense, il y a eu Djuma Shabani, Glody Ngonda Muzinga, Yannick Ban-

gala Litombo et Padou Bompunga Botuli. Nelson Munganga, Mukoko Tonombe et Fabrice Luamba ont garni le milieu de terrain des Dauphins Noirs de Kinshasa. L'attaque du club vert et noir de la capitale a été pourvue par Jean-Marc Makusu Munde (remplacé à la 87e mn par Baoyi), Jésus Moloko Ducape (remplacé à la 73e mn par Chadrac Muzungu) et Emmanuel Ngudikama, alias Kila, (rempla-

cé à la 79e mn par Luzolo). Au terme d'une belle opposition, aucune des deux équipes n'a pu trouver la faille chez l'autre. « *Ce match dépasse au niveau de la qualité. Il n'y a pas beaucoup de pays africains qui peuvent se targuer d'avoir un match de ce niveau-là. C'est quasiment un match de Coupe d'Afrique... J'ai éprouvé une très grande joie, parce que le football pour moi, ça reste du plaisir. On a*

un déficit entre le ratio but marqué et occasions procurées, mais on va continuer à travailler. Ce qui est intéressant est de continuer justement à se procurer autant d'occasions », a déclaré le coach Florent Ibenge.

Ce résultat d'égalité permet à Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi de terminer en tête du classement à la mi-saison avec vingt-sept points pour un goal average de +18. Mazembe, juste derrière, a vingt-cinq points pour un goal average de +15. Les deux équipes finissent invaincues au cours de cette phase aller du Play-Off. Le Daring Club Motema Pembe est troisième avec vingt-trois points mais devra jouer un match contre V.Club qui en compte dix-sept.

À propos de la manche retour du Play-Off, la commission de gestion de la Linafoot a publié, le 19 mai, le calendrier des rencontres. Mais auparavant, la Fédération congolaise de football association devra attendre la dérogation qu'elle a sollicitée auprès du ministre des Sports.

Martin Engimo

MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

Don de vivres aux mineurs détenus

Le geste a été fait, le 18 mai, par l'Association les amis des enfants (AAE), que préside Ciani Quevai Yoka, accompagnée d'une équipe des agents de la direction de la réinsertion et de l'action sociale judiciaire.

Le généreux don a été essentiellement composé du pain fabriqué à base de la farine de blé, jus de fruits, biscuits, l'eau minérale, boîtes de sardines, pain de manioc, sucre, etc. L'initiative fait partie des activités d'humanisme et d'éducation juvénile que mène l'AAE depuis dix années d'existence. Elle intègre également l'accompagnement psychosocial des enfants en milieu carcéral. En effet, l'éducation parentale et celle venant des organisations associatives constituent un enjeu majeur dans la prévention de la délinquance des enfants que l'AAE entend protéger d'un monde de séduction à la bêtise humaine.

Ainsi donc, face aux enfants mi-

neurs détenus, Ciani Quevai Yoka a livré un message d'assurance et leur a expliqué la probabilité d'une réinsertion sociale. « Nous voulons que vous soyez des responsables de demain. Soyez sérieux, respectez vos parents, vos aînés et les autorités du pays. Dans ce milieu carcéral, vous êtes en phase de correction selon un motif donné. Nous espérons que vous seriez des footballeurs, ministres, économistes, juristes, mécaniciens et menuisiers de demain », a-t-il indiqué.

A la Maison d'arrêt de Brazzaville, près d'une quarantaine de mineurs dont deux filles placés en cellule font l'objet d'une forte intervention éducative continue.

Incarcérés pour la majorité au motif de coups et blessures volontaires, ces mineurs sont âgés de 14 à 18 ans.

« Nous espérons qu'à la prochaine visite, l'effectif des mineurs détenus soit diminué à la maison d'arrêt de Brazzaville. Ne soyons plus agressifs au sortir d'ici. Faisons seulement le bien selon une recommandation divine. Nous pouvons parvenir dans la vie en faisant de petits métiers pour lutter contre l'oisiveté », a plaidé Ruben Christian Douniama, secrétaire chargé des programmes et projets à l'AAE.

Dans les quartiers périphériques de Brazzaville, l'AAE incite également les jeunes à la scolarisation, à l'apprentissage des petits métiers pour combattre l'oisiveté, à l'hygiène environnementale et à la lutte contre la débauche.

Afin de persuader ces mineurs aux avantages scolaires, le secrétaire chargé des affaires sociales à l'AAE, Prudence Ella Kombele, a indiqué : « A cet âge, vous avez droit d'aller à l'école. Les filles et les garçons qui apprennent à lire, écrire et compter transmettront un avenir meilleur à leurs familles et à leur pays. Quand l'éducation est améliorée, de nombreux autres domaines sont positivement affectés », a-t-il conseillé.

Fortuné Ibara

SOUDAN DU SUD

Pourparlers de paix, l'UA promet des sanctions

Les discussions de cinq jours, débutées le 17 mai à Addis-Abeba, en Ethiopie, sous la supervision de l'organisation régionale Igad, visent à réactiver un accord de paix conclu en août 2015 et maintes fois foulé aux pieds.

La rencontre va permettre aux protagonistes de chercher à ramener la paix dans leur pays, en guerre civile depuis plus de quatre ans. En attendant ce que pourront décider les parties impliquées dans le règlement de la crise, l'Union africaine (UA) a déjà promis de prendre des sanctions à l'égard de ceux qui y feraient obstacle.

Le vice-président de la Commission de l'UA, Kwei Quartey, a insisté pour que ces négociations débouchent sur une sortie de crise au Soudan du Sud. « Il serait injuste de prétendre que la décision de l'UA de prendre des mesures punitives contre ceux qui tuent ou contribuent chaque jour à tuer des gens est injustifiable », a-t-il prévenu. L'UA et ses partenaires « le feront (prendre des sanctions Ndlr) sans faillir », a-t-il affirmé. Le précédent round de pourparlers qui s'était soldé par un échec date du mois de février dernier. C'est pourquoi, certains observateurs estiment que les présentes négociations amènent à se montrer prudents d'autant que les positions des uns et des autres sont encore très éloignées. Le gouvernement semble avoir pris le dessus militairement, ce qui l'incite peu au compromis.

Les discussions doivent tourner autour de nouvelles modalités de partage du pouvoir et de nouveaux arrangements sécuritaires : points les plus contestés qui ont empêché tout accord jusqu'à présent. Malgré cela, la société civile sud-soudanaise ne cesse de faire pression en faveur de la paix. « Dans l'histoire du monde, toutes les guerres se terminent par le dialogue », a rappelé l'archevêque Justine Badi, l'un des principaux leaders religieux du pays.

Le Soudan du Sud s'est enfoncé dans une guerre civile en 2013, soit deux ans après sa partition avec le Soudan. Ce conflit qui oppose les partisans de l'ancien vice-président, Riek Machar, aux hommes de l'actuel président, Salva Kiir, a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique. De nombreux cessez-le-feu ont été signés, sans jamais être respectés. Le dernier en date avait été signé le 24 décembre dans la capitale éthiopienne, sous l'égide de l'Igad. Il avait été violé dès son entrée en vigueur.

Devant la persistance de la guerre, les partenaires internationaux du Soudan du Sud ont manifesté de plus en plus ouvertement ces derniers mois leur agacement à l'égard des dirigeants sud-soudanais.

Nestor N'Gampoula

« Nous espérons qu'à la prochaine visite, l'effectif des mineurs détenus soit diminué à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Ne soyons plus agressifs au sortir d'ici. Faisons seulement le bien selon une recommandation divine. Nous pouvons parvenir dans la vie en faisant de petits métiers pour lutter contre l'oisiveté »

La sauvegarde et la protection de l'environnement passent par l'éducation des enfants

Prélude au lancement de la 1^{ère} édition du Défilé Carnaval des petits écolos, Bto B Congo et la Fondation AVSI, les organisateurs de l'activité ont animé le 16 mai à l'Ifc Pointe-Noire en compagnie de leurs partenaires, une conférence de presse pour présenter les enjeux de l'évènement qui va réunir les enfants pendant deux mois autour des activités en lien avec la protection et la préservation de l'environnement. Ce, en présence de Jean-Luc Delvert, Consul général de France à Pointe-Noire, Philippe Mboumba, conseiller socio culturel du maire de la ville et de plusieurs invités.

« La planète que nous voulons » est le thème de cette activité, véritable tribune d'actions écologiques qui permet aux élèves, avec leurs enseignants, d'organiser et de participer aux actions d'éducation environnementale. Cet évènement « ouvert sur l'échange » permet d'interpeller les jeunes de manière ludique et divertissante.

Pendant deux mois, les enfants âgés de 7 à 12 ans, l'avenir de demain vont se lever pour parler en leur nom et en celui des animaux, des forêts, des océans, des fleuves, et des cultures. Les établissements vont devenir des « médiateurs » et les enfants revêtiront la mission d'ambassadeurs de l'environnement.

En louant l'initiative, le conseiller socio culturel a exprimé devant l'assistance l'engagement de la ville à accompagner cette action bénéfique pour la ville et sa population dont les enfants constituent la relève de demain.

Un engagement aussi affirmé par le Consul général de France à Pointe-Noire qui a rappelé l'action de son pays lors des différentes activités visant la protection de la planète (les confé-

rences des parties ou Cop, le processus Redd+ etc... avant de solliciter l'appropriation environnementale par les jeunes.

Pour Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation « Les notions environnementales ont intégré le système d'apprentissage dans les écoles. On a intérêt à apprendre aux enfants comment conserver la nature comment et protéger l'environnement » et de rassurer

l'auditoire que son département est disposé à faire le relais de cette louable initiative pour perpétuer cette forme d'éducation environnementale. Selon Caterina Cipriani, directrice Pays Avsi, cette activité vise le changement des mentalités chez les enfants et d'ajouter que ce projet est appelé à s'étendre sur d'autres villes du pays et pourquoi pas en Afrique. « Cette activité permet aussi de sensibiliser le maximum d'enfants via les enfants afin que les gens adoptent des comportements responsables face à l'environnement » a renchéri Elisabeth Ogoula Bellerose, directrice Bto B Congo.

Dans leurs interventions, tous les partenaires ont loué l'initiative et exprimé leur joie de participer à une telle aventure qui vise la sauvegarde de l'environnement par l'éducation des enfants. « Que les enfants intègrent dès leur jeunesse l'éthique de la pro-



tection de l'environnement » ont-ils souhaité. Des projections vidéo et une animation musicale par l'artiste musicienne Berlea Bilem chantant l'environnement ont édifié le public sur cette activité qui commence bientôt. Ainsi, du 22 au 30 mai, la caravane scolaire des petits écolos sillonnera 10 écoles de Pointe-Noire (Ecole 19 septembre A, Ecole Enrico Mattei, Lycée Charlemagne, Ecole Marien Ngouabi A, Ecole Marien Ngouabi B, Ecole Ndaka Soussou A et B, Pambou Benjamin A et B, Saint Jean Bosco). L'objectif est d'emmener les enfants et les enseignants à adopter à terme un comportement responsable pour la préservation de l'écosystème.



Une journée culturelle est prévue le 2 juin à Saint Jean Bosco. Elle va rassembler 20 élèves par écoles qui s'exprimeront autour des concours (sketches, poèmes) pour évaluer la sensibilisation de la caravane. La diffusion des films sur l'environnement et les échanges avec les spécialistes de l'environnement sont les autres activités retenues. Le 5 juin, journée mondiale de l'environnement a lieu à Sueco la conférence bilan. Une occasion pour les organisateurs de présenter les grands axes de la caravane scolaire sans oublier la présentation des prototypes de costumes du défilé carnaval.

Le défilé Carnaval des petits écolos de la Côte sauvage à la Résidence du Consul va clôturer les manifestations de cette 1^{ère} édition du Carnaval des petits écolos du Congo qui verra les enfants déguisés avec des costumes en arbres, gorilles, tortues, dauphins, éléphants et traditionnels (Aka). C'est en 2010 à Libreville au Gabon qu'a été organisé la première caravane Bto B Gabon qui a sillonné plus d'une centaine d'écoles primaires de Libreville et des environs avec pour objectifs de sensibiliser le grand public sur l'importance de sauvegarder les espèces animales et végétales en danger en Afrique centrale.

ALGÉRIE

Visite du patron d'Africom

Le général américain Thomas Wadhauser était en visite, à Alger, pour échanger avec les autorités du pays sur des opportunités de coopération en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme dans la région.

Le patron d'Africom s'est entretenu avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le vice-ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. Le but avoué de sa visite était « de trouver des opportunités de coopération sécuritaire, en particulier dans la région du Sahel ».

Le général Thomas Wadhauser a fait part de son impatience d'explorer les futures activités de coopération en matière de sécurité avec l'Algérie. « Nos nations travaillent ensemble en qualité de partenaires égaux pour construire un avenir meilleur, pas seulement en Algérie, mais partout en Afrique du nord », a-t-il déclaré, ajoutant son souci « d'un partenariat solide, pour combattre les causes profondes du terrorisme et pour promouvoir la paix et la stabilité ».

D'autres enjeux, géopolitiques et géostratégiques auraient motivé cette visite, notamment la situation au Sahel et en Libye, lieux d'entente ou de discorde entre Alger et Washington. Le démantèlement de l'État libyen a eu pour conséquence le déferlement d'armes et de groupes terroristes dans toute la bande saharo-sahélienne.

« Nos craintes se sont hélas vite confirmées et bien au-delà de ce que nous pouvions imaginer, lorsque, fuyant les bombardements, des groupes armés étrangers appartenant aux milices pro-colonel Kadhafi déferlèrent en nombre, sans être inquiétées, sur le nord du Mali à travers le Niger pour y proclamer l'indépendance de l'Azawad alors que l'encre du paragraphe à un nouvel accord avec Bamako, facilité par l'Algérie, n'avait pas encore séché », déclarait Abdelkader Messahel, en avril, lors d'une conférence à l'Institut français des relations internationales. « Livrée à elle-même, la Libye sombra dans le chaos, un chaos, sciemment ou non, nourri et entretenu par différents acteurs, transformée en un arsenal à ciel ouvert et en sanctuaire pour les groupes terroristes qui étendirent peu à peu leur champ d'action à l'ensemble des vastes espaces sahéliens et au-delà, malgré une mobilisation plus grande des États de la région, une présence plus forte des troupes étrangères et le recours aux équipements de surveillance et de détection les plus performants », avait-il ajouté.

L'Algérie défend une solution politique en Libye. Elle propose que toutes les parties en conflit prennent place au tour d'une table pour faire émerger une entente interlibyenne sans aucune ingérence étrangère. En même temps, une grande vague migratoire en provenance de la région du Sahel menace sa frontière sud. « Les migrants ne nous préoccupent pas. Ce qui nous préoccupe, c'est ce qu'il y a derrière. La migration est la trame de ce nouveau phénomène qui a un caractère géostratégique », a déclaré le directeur d'études du phénomène migratoire au ministère algérien de l'Intérieur, Hacène Kacimi. Le commandant de l'Africom avait déclaré, en mars dernier, devant le Sénat américain, que « très peu de défis auxquels l'Afrique doit faire face ne peuvent être réglés uniquement par la force ». Le dernier rapport du parlement français sur le Sahel dresse un bilan désastreux de la situation de cette région. Seule l'Algérie, prétendent les parlementaires, détiendrait les clés d'une stabilité de la région. Trois parlementaires français s'étaient rendus sur le terrain, pour auditer l'intervention française au Sahel et au Mali, cinq ans après sa mise en place. Dans leur rapport révélé par « Le Canard enchaîné », les trois parlementaires sont pessimistes sur les chances des militaires français de rétablir la paix au Sahel et au Mali.

Les députés Ladislav Poniatowski, Christian Cambon et Olivier Cigolotti pensent que, pour sortir du guépier sahélien, la France devrait ramener l'Algérie au centre du jeu.

Noël Ndong

BÉNIN

La Banque mondiale a décidé d'allouer un financement de deux cent vingt millions de dollars à travers l'Association internationale de développement pour aider le Bénin à étendre l'accès à l'eau potable à tous les habitants des zones rurales. Ce nouveau programme, dénommé « Aqua-Vie », vise à améliorer les services d'approvisionnement en eau grâce à la construction de deux cent soixante-dix systèmes d'adduction d'eau et à la remise en état ou à l'extension de trois cent soixante systèmes existants dans les zones rurales. Quelque 1,6 million de personnes bénéficieront de ce programme, qui mettra en place trente-quatre mille cinq cents nouveaux raccordements et trois mille trois cents nouvelles conduites. Dans ce pays, seulement 30% de la population rurale a accès à l'eau courante, contre un taux de 57% en milieu urbain.

CENTRAFRIQUE

Le spectre des violences plane toujours

Le pays a connu une semaine meurtrière avec un regain de violences dans le centre et le sud-est, en proie à des tensions intercommunautaires depuis quelques mois.

Les tensions intercommunautaires, à l'origine des violences de 2013 qui avaient fait des milliers de morts, avaient laissé la place, depuis 2014, à une lutte d'influence et de contrôle des ressources entre les groupes armés et l'Etat. Ces derniers mois, elles ont refait surface.

Un Casque bleu mauritanien a été tué et huit autres personnes blessées dans l'attaque d'un convoi logistique de l'ONU près d'Alindao, dans le sud-est du pays. C'est le troisième Casque bleu tué de la Mission de l'ONU dans le pays depuis le début de l'année. « Quarante assaillants » antibalaka ont perdu la vie durant les combats, selon l'armée mauritanienne. « Pourquoi s'attaquer à des Casques bleus dont la présence sur le sol centrafricain n'a d'autres objectifs que d'aider le pays à sortir de l'engrenage de la violence et contribuer au retour d'une paix et d'une stabilité durables en République centrafricaine ? », s'est insurgé le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Centrafrique, Parfait Onanga-Anyanga.

Bambari (centre) a été, en début de semaine, le théâtre de violences, dans lesquelles huit personnes ont perdu la vie. La gendarmerie, le commissariat, la paroisse ainsi que les bases de l'ONU et de plusieurs ONG ont été attaqués par des hommes armés « présumés affiliés », selon l'ONU, au groupe armé Union pour la paix en Centrafrique. Ce groupe, qui avait fait de Bambari sa base, avait été délogé par la force de la ville par la Minusca, en février 2017. Les Nations unies en avaient par la suite faite la « vitrine de la paix » en Centrafrique et plaidaient pour une « ville sans armes ni groupes armés ». Depuis, l'ONU a annoncé avoir repris « le contrôle » de la ville et indiqué qu'elle n'allait « pas laisser cette ville symbole du retour de l'autorité de l'Etat entre les mains de groupes armés ». Selon le communiqué onusien, les violences à Bambari ont été causées par « des rumeurs de meurtres sur fond de division communautaire ».

A Bangui, des affrontements ont fait plusieurs dizaines de morts en avril et début mai. Une église a été

attaquée et son prêtre tué par des hommes armés fin avril. S'en sont suivis le lynchage de deux personnes soupçonnées d'être des musulmans et l'incendie d'une mosquée, laissant craindre un retour des violences interreligieuses.

Mi-avril, deux des principaux groupes rebelles armés issus de l'ex-Séléka, prétendant défendre les musulmans, avaient menacé de lancer une offensive sur Bangui depuis Kaga Bando (nord). La France a effectué, mi-mai, un survol dissuasif de Kaga-Bando avec deux Mirage 2000-D venus de N'Djamena (Tchad) pour une démonstration de force, un passage à très basse altitude et grande vitesse destiné à intimider.

La Centrafrique a basculé dans la violence et le chaos en 2013 après le renversement de l'ex-président, François Bozizé, par la milice Séléka promusulmane, entraînant la contre-offensive de groupes antibalaka. L'opération française Sangaris (décembre 2013-octobre 2016) et l'intervention des Nations unies ont permis la fin des massacres de masse et l'élection du président Faustin Archange Touadéra.

Josiane Mambou Loukoula

Le HCR enregistre 14 000 nouveaux déplacés

En moins d'une semaine, sept mille personnes du sud-est du pays se sont réfugiées en République démocratique du Congo (RDC) et sept mille autres ont fui Bambari suite aux violences, selon l'ONU.

La nouvelle vague de déplacement de civils centrafricains vers le nord de la RDC inquiète le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). « Les réfugiés ont rapporté avoir fui les combats entre deux groupes antibalaka rivaux dans la région de Kouango, juste de l'autre côté de la frontière », a déclaré William Spindler, porte-parole du HCR lors d'un point de presse le 18 mai, à Genève, avant de rappeler que cette vague est la dernière d'une série de mouvements de réfugiés dans le nord de la RDC. Les réfugiés, pour la plupart des femmes et des enfants, se sont rassemblés dans un village isolé de Kanzawi, dans la province du Bas-Uele, au nord de la RDC. Sept mille personnes du sud-est de la Centrafrique se sont réfugiées en RDC et sept mille autres ont fui Bambari suite aux violences en début de semaine, selon l'ONU. En moins d'un an, le nombre de réfugiés centrafricains en RDC est passé de cent deux mille à plus de cent quatre-vingt-deux mille, sans compter les derniers arrivants.

Ce dernier afflux n'est pas sans poser de problèmes aux organismes humanitaires. Le HCR s'est dit vivement préoccupé par la situation des personnes âgées, des femmes enceintes et d'autres personnes ayant des besoins spécifiques. « Il n'y a qu'une seule source d'eau dans le village de Kanzawi, forçant les

« Les réfugiés ont rapporté avoir fui les combats entre deux groupes antibalaka rivaux dans la région de Kouango, juste de l'autre côté de la frontière »

gens à boire l'eau de la rivière », a ajouté le porte-parole de l'agence onusienne qui a ajouté que la plupart des réfugiés dorment en plein air et d'autres dans des bâtiments publics. Les arrivées rapides des réfugiés et une présence humanitaire très limitée dans la région ont accru les besoins urgents de la population.

En attendant, des partenaires du HCR ont fourni une aide médicale aux nouveaux arrivants et l'agence onusienne évalue les possibilités de soutien supplémentaire.

Le HCR a félicité le gouvernement congolais pour avoir gardé ses frontières ouvertes aux réfugiés. Mais il demande un soutien urgent aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent afin de garantir que les besoins essentiels, notamment l'eau, les abris et les soins de santé puissent être satisfaits dans les villages frontaliers. « Beaucoup de ces villages abritent maintenant plus de réfugiés que les Congolais locaux », a fait remarquer le porte-parole du HCR.

Les groupes armés et des milices s'affrontent aujourd'hui pour le contrôle des ressources. Ce conflit a causé le déplacement de près de sept cent mille personnes, cinq cent soixante-dix mille réfugiés à l'étranger et 2,5 millions dans le besoin d'une aide humanitaire, estime l'ONU.

Depuis 2013, la Centrafrique est en proie à des conflits. Le renversement du président François Bozizé par l'ex-rébellion de la Séléka avait entraîné une contre-offensive des milices d'autodéfense antibalaka.

J.M.L.

SEMINAIRE DE PREPARATION AU BACCALAUREAT ET AU BEPC

L'Institution Saint – François d'Assise de Makabandilou organise des séminaires de cinq jours de préparation au Baccalauréat général et au BEPC

BAC

Séminaire 1 : Du lundi 28-05-2018 au vendredi 1^{er}-06-2018
Séminaire 2 : Du lundi 04-06-2018 au vendredi 08-06-2018

BEPC

Séminaire 1 : Du lundi 11-06-2018 au vendredi 15-06-2018
Séminaire 2 : Du lundi 18-06-2018 au vendredi 22-06-2018

Le régime des élèves sera en pension complète (Restauration + internat compris)

Inscriptions ouvertes à compter du 21 mai 2018.

Le nombre de places est limité.

Tél : 00 (242) 05-549-44-07 / 06-642-96-07





PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F**, **2.5 Giga à 5000F**, **40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

UNESCO

Semaine africaine 2018

Sur invitation de Oumar Keita, ambassadeur délégué permanent de la République du Mali auprès de l'agence onusienne, le groupe Afrique offrira à nouveau aux invités, du 22 au 25 mai, une occasion de célébrer la richesse et la diversité de leur continent sur le thème « Patrimoine immatériel africain ».



Unesco-Groupe Afrique lors des festivités du nouvel an de l'Afrique centrale / Crédit photo : Photo Bedel Bango

Inscrite en bonne place dans l'agenda annuel de l'Unesco, la Semaine africaine se déroulera comme d'habitude au siège de l'agence onusienne, à Paris septième arrondissement, Maison de l'Unesco Place Piazza. Au programme, exposition-vente d'objets d'art et de peintures contemporaines ; stand de publications, animations culturelles ; danses traditionnelles, musique et mode le 22 en soirée ; le lendemain, journée de conférences, et projections de films le 25 mai. Sans compter les ateliers AfriKids, création de masques, cuisine, dessins au henné, des activités réservées aux enfants de 10h à 17 h, le 23 mai, et la cérémonie de prix du concours photo Instagram.

A ce rendez-vous annuel sera représenté le Bassin du Congo par les artistes-peintres, entre autres, Alice Durand du Rwanda, Vanuchca Grace Agnagna et la styliste Motsé Akanati du Congo-Brazzaville dont les créations donneront lieu à un défilé de mode.

La Semaine africaine a été initiée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'Afrique, le 25 mai. Ce jour célèbre la commémoration de la création de l'Organisation de l'unité africaine, le 25 mai 1963, à Addis-Abeba, en Ethiopie, sous le parrainage du négus Haïlé Sélassié 1er. Cette organisation a été dissoute en 2002 pour devenir l'Union africaine, créée auparavant en 2000 à Durban, en Afrique du Sud. Rappelons que depuis mai 2017, Henri Ossebi est le nouvel ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco. Il avait remis, le 2 mars dernier, ses lettres de créance à Audrey Azoulay, directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'accréditant en qualité de délégué permanent du Congo auprès de cette institution.

Marie Alfred Ngoma

Semaine africaine 2018
« Patrimoine immatériel africain »
De 10 à 18 heures
Hall Ségur, salles Miró, des pas perdus, I et IV
Programme et invitations : dl.egypte@unesco-delegations.org



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DEVELOPPEMENT LOCAL

Présentation du programme ECODEL

ECODEL est un programme mis en œuvre dans les départements du Pool et de la Bouenza plus précisément dans les districts de Louingui, Loumo, Boko dans le Pool et Mouyondzi et Mfouati dans la Bouenza pour la période 2016 à 2019. C'est un programme financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'ONG Française Initiative Développement ID en partenariat avec l'ONG congolaise la Fondation Niosi. Il a démarré depuis Septembre 2016 et s'était proposer de structurer des territoires à une échelle pertinente pour ancrer un développement économique et local durable permettant aux populations les plus vulnérables d'améliorer leurs revenus

Missions du Coordonnateur « développement local »

Basé à Madingou dans le département de la Bouenza, le Coordonnateur « développement local » est sous double responsabilité : administrative de Niosi à qui il doit rendre compte au moins une fois par mois et techniquement pour la mise en œuvre des activités, du Responsable de Programme RP. Il est notamment chargé de :

1. Contribuer à la définition des activités et à la méthodologie ;
2. Accompagner le processus de concertation territoriale pour le développement local dans les districts de Kindamba, Mindouli, Mfouati, Mouyondzi ;
3. Consolider le processus de concertation territoriale pour le développement local dans les districts de Boko, Louingui, Loumo ;
4. Assurer le suivi-évaluation des activités de développement local ;
5. Commande des prestations de services ;
6. Participer à la vie collective d'ECODEL ;
8. Accomplir d'Autres tâches à la demande du RP ou de Niosi

Profil du Candidat

Le Candidat recherché devra notamment disposer de :
- Un diplôme de formation supérieure (Bac plus 5) en sciences économiques et/ou sociales, droit ou développement ou équivalent ;

- Une très bonne connaissance de la société civile congolaise, des réalités socioculturelles de la Bouenza et du Pool, de leurs enjeux sociaux et économiques avec au moins trois années d'expérience dans l'animation rurale et/ou le développement local ainsi que l'accompagnement des groupes ;
- Une expérience dans la formation et l'utilisation des techniques participatives ;
- Une expérience avérée dans la mobilisation sociale ;
- Une bonne connaissance des politiques de développement local au Congo ;
- Une maîtrise de l'outil informatique (obligatoire) et savoir conduire une moto ;
Ses connaissances dans les principaux domaines devront être suffisamment diversifiées pour lui permettre de répondre aux attentes des bénéficiaires.

Caractéristiques personnelles pour l'intégration à l'équipe et à l'adéquation à l'environnement du projet :

- Rigueur - Très grande intégrité morale - Sens de la collaboration, du dialogue - Goût pour le travail associatif et le Développement de Niosi - Connaissance et capacité d'adaptation au contexte congolais

Contenu des offres

Ces offres doivent contenir :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae et ses références constituées par une description détaillée des interventions similaires réalisées ainsi que les noms des structures pour lesquelles vous avez travaillé ;
- les copies des diplômes et/ou attestations

Date limite de dépôt de candidatures

Le dossier est à déposer au siège de la Fondation Niosi Villa B45 Quartier Milice en face de la CAPPED à Bacongo ou envoyer par mail au plus tard le lundi 30 mai 2018 à 16h, heure locale aux adresses suivantes : snsikabaka@yahoo.fr; mbembafrancis@yahoo.fr; r.ajavon@id-ong.org
NB : Les termes de référence peuvent être obtenus sur simple demande ou à retirer au siège de la Fondation Niosi.

TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE

KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

+ 331 44 92 90 90 + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga

+243 080 847 72 04

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Musée
du Bassin du Congo

Le Musée Galerie du Bassin du Congo

Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)** dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO



ARTS ET
EXPRESS



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO

Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/DURQuaP/2018 /REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-006-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle et supervision des travaux de pavage des voiries urbaines et de construction des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales des quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa à Brazzaville »

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Appuyer et assister de la commission de passation des marchés, dans le processus de passation des marchés des contrats des travaux ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de 5 km prioritaires pour chaque quartier, soit 10 km de voiries pour les deux (02) quartiers de travaux du programme prioritaire de la phase 1, ainsi que la construction des ouvrages connexes et de drainage ;
- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO. -**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004/DURQuaP/2018 /REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-034-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle et supervision des travaux de pavage des voiries urbaines et de construction des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales des quartiers Tchiniambi et Mboukou à Pointe-Noire »

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Appuyer et assister de la commission de passation des marchés, dans le processus de passation des marchés des contrats des travaux ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de 5 km prioritaires pour chaque quartier, soit 10 km de voiries pour les deux (02) quartiers de travaux du programme prioritaire de la phase 1, ainsi que la construction des ouvrages connexes et de drainage ;
- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 Juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO**

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Les résultats du recensement des agents désormais disponibles

Les chiffres publiés le 18 mai, par la Commission technique interministérielle, en présence des directeurs de cabinet des ministres en charge de la Santé et de l'Enseignement supérieur, font état de 2078 agents recensés pour une masse salariale de 1 122 451 088 FCFA par mois.

Le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville connaît désormais ses effectifs et la somme qui doit leur être versée à la fin de chaque mois. En effet, selon les résultats du recensement qui venait d'être fait, le CHU compte 2078 agents, dont 1796 contractuels (personnel propre au CHU, soit 86,43%) ; 190 fonctionnaires (agents civils de l'Etat en détachement, 9,94 %) ; quatre-vingt-douze agents non conventionnés constitués de soixante-dix-huit bi-appartenances, douze prestataires et deux responsables administratifs.

« A ce stade, nous avons noté une légère diminution des effectifs par rapport à ce qui avait été déclaré avant le début de l'opération. En effet, de 2152 déclarés au début d'opération à 2078, soit une diminution de 74 agents », a annoncé l'inspecteur général des services administratifs auprès du vice-Premier ministre, Gabriel Moussiengo, précisant qu'il y a plus de femmes que d'hommes : 1382, soit 66,51% contre 696 hommes.



Florent Balandamio (Dircab Santé) entouré de Macaire Batchi et de Jérémie Mouyokani (Adiac)

S'agissant de l'incidence financière des agents recensés, elle est de 1 122 451 088 FCFA par mois, soit 13 469 413 056 l'an, répartie comme suit : masse salariale mensuelle : 969,668 869 FCFA ; part patronale : 141 682 219 FCFA ; la masse salariale des étudiants internes et ceux liés au DES: 11 100 000 FCFA. D'après la commission, au regard de la masse salariale qui avait été déclarée au début de l'opération, il y a une différence de 248 990 250 FCFA.

Des irrégularités

Selon les résultats, sur les 2 078 agents recensés, 1 988 ont validé leurs informations et 90 ne l'ont pas fait pour des motifs non élucidés. A propos de l'authentification des diplômes, sur les 2 199 dossiers reçus, 158 ne sont pas conformes. Une autre observation : 38 agents sont surclassés abusivement et trente autres percevoient indûment certaines primes et indemnités spécifiques, pour une incidence financière de 2 570 000 FCFA. La commission a également trouvé

que sur les 5 967 enfants déclarés par des agents pris en charge par le CHU, il y a 1 446 qui devraient déjà normalement être supprimés,

sorte maîtrisée, puisqu'il y a quand même un écart de plus de 248 millions entre les données factuelles obtenues et ce qui était alloué chaque mois au CHU. « Il faut retenir que des mesures ont été proposées, la ministre de la Santé et de la population nous a demandé qu'ensemble, au niveau des inspections (fonction publique et santé), nous puissions être associés au CHU pour que ces données soient exploitées conformément à la réglementation en vigueur; en respectant le règlement intérieur du CHU, en tenant compte également des recommandations des audits réalisés en 2016-2017 », a-t-il souligné.

Rappelons que le recensement des agents du CHU de Brazzaville est une recommandation du chef de l'Etat, qui avait instruit le gouvernement, lors de la réunion du conseil des ministres du 7 août, d'y procéder, dans les meilleurs délais, afin de permettre la maîtrise des effectifs. D'après des chiffres du gouvernement, la masse salariale du CHU s'établissait à plus de sept milliards FCFA par trimestre pour près de trois mille travailleurs, indiquait le compte rendu du conseil des ministres.

Parfait Wilfried Douniama

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Le directeur général insiste sur l'amélioration des recettes

Le niveau du recouvrement actuel est estimé à 81% et reste faible au regard de la capacité de l'énergie mise en réseau.

Louis Kanoha Elenga a invité les directeurs départementaux à plus de performance, lors d'une réunion d'évaluation des indicateurs de performance de la Société nationale d'électricité (SNE). « L'objectif de cette réunion est de demander à chaque directeur départemental de nous présenter la situation dans tous les aspects. La dissolution n'est pas synonyme d'arrêt. Nous serons debout aussi longtemps que nous fournirons le produit aux abonnés », a indiqué le directeur général de la SNE.

Outre le faible recouvrement des recettes, la gestion des transformateurs, le dépannage, le démantèlement des réseaux pirates sont, entre autres, les défis à relever en vue d'améliorer la performance de la société. Déplorant la mauvaise gestion des transformateurs, par exemple, le directeur général a révélé que depuis le début de l'année, dix d'entre eux sont déjà endommagés à Brazzaville, alors qu'à Pointe-Noire, il y en a qu'un seul.

Il a également exigé la distribution des vingt-deux mille compteurs se trouvant au magasin. S'agissant des cinq mille autres destinés à Ouesso, dans le département de la Sangha, Louis Kanoha Elenga a affirmé que des mesures seront prises, afin d'exécuter l'opération. Notons que depuis quelques mois, la population de Ouesso boude l'installation des instruments modernes de facturation de la consommation électrique.

A propos du comportement du réseau entre janvier et avril derniers, les incidents l'ayant perturbé au plan national sont évalués à quarante-quatre, soit 16%. Huit coupures partielles ont été enregistrées à Pointe-Noire et deux à Brazzaville, au mois d'avril particulièrement. Signalons que cinq autres lignes d'alimentation sont en voie d'être mises en service, afin de permettre de décongestionner le réseau de distribution et donc de réduire le nombre de déclenchements à cause de la surcharge.

C'est lors d'un conseil des ministres, tenu en février dernier, que le gouvernement avait décidé de la mutation de la SNE en une société anonyme.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSFERTS DE FONDS EN LIGNE

Trois questions à Alice Bandza

Les solutions de transferts transfrontaliers de personne à personne, entre la France et les pays d'Afrique, dans le secteur de la finance mobile, se multiplient au sein des migrants à destination de leurs pays d'origine. Pour le corridor à destination du Congo, notre rédaction donne la parole à une des opératrices dans le domaine.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : De quels genres de transferts facilitez-vous les transactions de la France vers le Congo ?

Alice Bandza (A.B.) : Nous avons mis en place une plate-forme qui offre à nos compatriotes de l'étranger une possibilité de transfert efficace et sûr en ligne, que ce soit pour transférer du crédit en ligne vers tous les opérateurs existants au Congo Brazzaville ou plutôt d'envoyer de l'argent. Ces transferts ont pour objectif de simplifier leurs transactions vers le Congo en vue, très souvent, d'améliorer le quotidien de la famille restée au pays. Pour ce faire, en appui des réseaux mobiles Mtn mobile money et Airtel money, opérateurs implantés sur le territoire congolais, nous transférons l'argent sur le numéro de téléphone du bénéficiaire. Nos moyens de paiement sont fiables et rapides. A ce jour,

à travers l'Afrique, nous constatons une forte progression du taux d'adoption de ces solutions qui servent en quelque sorte de compte bancaire mobile en passant par un réseau mobile et non plus postal.

L.D.B. : Quel est le processus de ces opérations ?

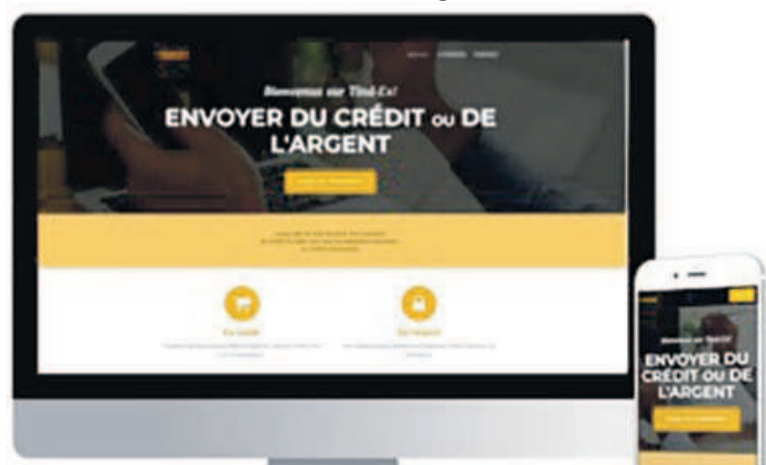
A.B. : Nous utilisons le téléphone mobile comme un réel outil d'authentification avec un rôle majeur dans le processus de transfert d'argent. Ce support informatif d'arrivée de fonds garantit aux bénéficiaires le même niveau de service en matière de sécurité, de confidentialité et de rapidité auprès des opérateurs mobiles locaux. Sur notre site, deux options sont offertes aux utilisateurs : le transfert de crédit et le transfert d'argent. Suite à leur choix, ils renseignent le montant de la transac-

tion ainsi que les nom et numéro de téléphone du destinataire. La dernière étape, c'est le règlement de la transaction à l'aide d'une carte bancaire permettant le paiement en ligne du montant transféré, moyennant des coûts de frais défiant toute concurrence.

L.D.B. : Comment garantissez-vous leur fiabilité ?

A.B. : Pour les transferts d'argent transfrontaliers, nous respectons le processus en vigueur : authentifier l'émetteur ainsi que le destinataire, vérifier son éligibilité au service ainsi que sa solvabilité ; lutter contre le blanchiment d'argent et assurer l'intégrité et la confidentialité des montants transférés. Nous respectons également les conditions générales de vente. Le traitement des transactions se déroule dans un site sécurisé, uniquement accessible en « https », protocole sécurisé pour le web. Nous sommes bien conscients que les données bancaires aujourd'hui sont facilement usurpées. Afin d'éviter ce problème, nous avons choisi d'utiliser une plate-forme américaine destinée au paiement par internet pour particuliers et professionnels dénommée « Stripe ». Ce choix assure d'une fiabilité en vue de garantir la protection des informations de la carte bancaire des utilisateurs. Nous n'avons pas accès à celles-ci, puisque n'étant qu'intermédiaires au moment de la transaction. Le système de paiement représente aussi une garantie eu égard aux éventuels risques de fraudes et d'usurpation, tant pour nous que pour l'utilisateur.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



CHRONIQUE

Littérature- monde

Le jury du prix Littérature-monde 2018 a attribué, le 15 mai, ses récompenses à Mohamed Mbougar Sarr pour Silence du cœur publié chez Présence africaine puis, dans la catégorie étranger, à Einar Már Gudmundsson pour Les Rois d'Islande paru chez Zulma.

Il faut rappeler que les prix Littérature-monde furent créés par l'association Etonnants voyageurs et l'Agence française de développement depuis 2013, dans le but de valoriser les voix littéraires qui s'expriment de par le monde et qui, sous le voile de la fiction, donnent une nouvelle vision de la réalité économique, sociale et culturelle des quatre continents.

Le prix Littérature-monde, comme on le constate, est double. L'un est attribué à un roman de langue française et l'autre à un roman étranger traduit, à condition que tous deux soient publiés en France lors des douze derniers mois. Chaque prix est doté de trois mille euros et le jury, présidé par Ananda Devi, se compose de Dany Laferrière, Michel Le Bris, Anna Moï, Atiq Rahimi, Jean Rouaud et Boualem Sansal.

Les lauréats du cru 2018 ne sont nullement des inconnus du monde littéraire. Mohamed Mbougar Sarr, né au Sénégal en 1990, a reçu le prix Stéphane-Hessel pour sa nouvelle La cale en 2014, le prix Ahmadou-Kourouma et le Grand Prix du Roman métis en 2015 pour son premier roman Terre ceinte, sorti en janvier en format poche. L'auteur a également écrit De purs hommes, sur l'homosexualité, chez Philippe Rey, qui était aussi en lice et, dans la foulée, il se retrouve récipiendaire du French Voices Award.

Dans son roman primé, il narre l'aventure de soixante-douze immigrants dans la campagne sicilienne, que l'on va rebaptiser «ragazzi». Il décrit leur quotidien, leur accueil, mais aussi la manière dont cette bourgade de Sicile a fortement subi leur influence. Il a également reçu le prix de la Porte dorée 2018 pour ce titre.

Einar Már Guðmundsson est un romancier, poète et nouvelliste islandais. À son actif, il a une dizaine de romans, traduits dans plus de vingt-cinq langues, récipiendaire de nombreux prix littéraires, parmi lesquels le Nordic Council Literature Prize, plus haute distinction décernée à un écrivain des cinq pays nordiques, mais aussi l'Íslensku bókmenntaverðlaunin, plus prestigieux prix littéraire d'Islande, et le Swedish Academy Nordic Prize – dit « le petit Nobel » – pour l'ensemble de son œuvre.

Le dernier roman d'Einar Már Gudmundsson, qualifié de chef-d'œuvre, dévoile son mystère à Tangavik, ville de pêcheurs du sud de l'Islande dominée par la bourgeoisie locale, dont les membres du clan Knudsen sont les maîtres depuis près de deux siècles. Ce livre permet à l'éditeur Zulma d'être consacré pour la deuxième année consécutive.

Pour mémoire, exceptés les derniers promus, les lauréats du prix Littérature- monde sont à ce jour:

Prix Littérature-monde français 2017 - Anna Moï, Le Venin du papillon (Gallimard), 2016 - Makenzy Orcel, L'ombre animale (Zulma); 2015 - Simone Schwarz-Bart, L'ancêtre en solitude (Le Seuil); 2014 - Carole Zalberg, Feu pour feu (Actes Sud).

Prix Littérature-monde étranger 2017 - Abdelaziz Baraka Sakin, Le Messie du Darfour (Zulma); 2016 - Ondjaki, Les Transparents (Métailié); 2015 - Philipp Meyer, Le fils (Albin Michel); 2014 - Joseph Boyden, Dans le grand cercle du monde (Albin Michel).

Ferréol Gassackys

VIENT DE PARAÎTRE

« Atipo, mon mari » de Dibakana Mankessi

Dans son nouvel ouvrage, le sociologue essayiste-romancier rapporte les fruits de son observation de la société.

Pour preuve ? « Atipo, mon mari », la nouvelle qui ouvre ce recueil, donne le ton. Il s'agit d'une jeune femme qui s'aperçoit, en rejoignant son époux à Paris, que ce dernier n'est pas celui qu'elle a accepté d'épouser après son mariage « par procuration ». Tout au long de l'ouvrage, les personnages sont écartelés entre leurs ambitions et les moyens de les satisfaire. Il en est ainsi de cet homme qui ne cesse de croiser des inconnus portant des chapeaux jaunes en se rendant à un rendez-vous important ; de ces deux étudiants africains qui, bien que vivant à Paris, se démènent pour dialoguer avec les divinités ancestrales afin d'aider Barack Obama à se faire élire ; de ce personnage



qui, pour ne pas rater une émission de télévision, adopte des comportements qui l'installent dans le collimateur des services secrets français ; de ce jeune écrivain qui suscite l'émotion dans son pays pour y avoir publié le premier livre

ou encore de cet homme qui accepte l'invitation à prendre le thé chez des voisins qu'il était en réalité loin de connaître.

À travers ces onze nouvelles, Dibakana Mankessi explore, avec légèreté et finesse, la complexité de la condition humaine, avec pour toile de fond les effets de la rencontre avec l'autre différent.

Auteur d'études publiées dans les revues spécialisées en sciences humaines et d'un essai, Dibakana Mankessi, né au Congo, est docteur en sociologie. Il enseigne la sociologie et travaille pour une communauté d'agglomération en région parisienne. Quand on fait référence à sa qualité d'essayiste, là, il préfère signer ses publications : Jean-Aimé Dibakana Mouanda, en distinction de « ses activités scientifiques de celles dites artistiques ».

Marie Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS

La famille du défunt André Obami Itou, la veuve Obami Itou née Dilly Gakou et les enfants Obami Itou remercient, son Excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État ; le président du Sénat ; le président de l'Assemblée nationale ; le



Premier ministre, chef du gouvernement ; le gouvernement de la République ; l'ensemble des parlementaires ; les responsables politico-administratifs et militaires ; le Parti congolais du travail ; amis et connaissances pour le soutien, l'aide et l'assistance multiformes dont ils ont bénéficié lors du décès de leur père, époux, oncle, grand-frère et grand-père, André Obami Itou, ancien président du Sénat, survenu le 23 avril 2018 à Brazzaville.

Le colonel à la retraite E batha Franck Fidèle chef de famille

VISITE D'EXPOSITION

Les sapeurs pompiers s'imprègnent des oeuvres de Marcel Gotène

Le personnel officier de la direction générale de la sécurité civile a visité, le 17 mai à Kintélé, l'espace d'exposition des œuvres de Marcel Gotène, et l'Ecole de peinture de Poto-Poto où il a fait un don de matériel anti-incendie.

L'exposition ouverte depuis février dernier au Centre international de conférence de Kintélé prendra fin le 19 mai. Elle n'a cessé de susciter l'enthousiasme de plusieurs visiteurs. Le capitaine Aristide Bruno Loka, chef de service à la direction générale de la sécurité civile, s'est dit ravi des tableaux que Marcel Gotène a peints de 1953 à 2012. « Notre motivation était de faire la visite des œuvres laissées par l'artiste Gotène. L'objectif, c'est de faire que nous puissions avoir aussi un esprit développé en ce qui concerne l'art. Je me rends à l'évidence qu'il y a l'art en Afrique. J'ai ressenti comme un individualisme artistique africain, Gotène était vraiment au-delà. C'est un art sans concurrence qui relève



de la singularité, ça marque même l'identité africaine »,

a-t-il déclaré. Après la visite de l'espace, la délégation conduite

par le directeur général de la sécurité civile, Albert NGoto,

Photo de famille (Adiac)

s'est rendue ensuite à l'Ecole de peinture de Poto-Poto où trois extincteurs ont été remis à cet établissement car les tableaux qu'il abrite contiennent des matières combustibles. Albert NGoto, remettant ce don au nom du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, a indiqué que ces extincteurs permettent d'intervenir en cas d'éventuel départ de feu et de protéger ce site qui constitue un patrimoine culturel de renom international. « Nous avons, entre-temps, organisé une formation en extinction à l'endroit des pensionnaires de l'Ecole de peinture de Poto-Poto. Nous les avons initiés au maniement des extincteurs », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Parfait Mbon, directeur de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, a salué le geste accompli par le directeur général de la sécurité civile. « Je vous remercie non seulement pour ce don de matériel mais aussi pour la formation qui a eu lieu le 21 avril », a-t-il dit.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 38^e et dernière journée
Grâce à son succès à Troyes (3-0), l'AS Monaco devance l'OM et complète le podium derrière le PSG et devant Lyon. Entré à la 91^e mn, Jordi Mboula a inscrit son premier but chez les pros à la 93^e d'une frappe enroulée du gauche. Apparu en fin de saison (trois entrées en jeu, vingt-sept minutes), le jeune attaquant hispano-congolais aura son mot à dire lors de l'exercice 2018-2019.

Comme l'OM, Rennes disputera la Ligue Europa au bénéfice de son honorable 5^e place. Les Bretons terminent par un nul 1-1 face à Montpellier, 10^e. Une rencontre sans Congolais, puisque Faitout Maouassa est resté sur le banc rennais, tandis que Morgan Poaty (blessé) et Bryan Passi manquaient à l'appel côté pailladin.

Nantes termine par une victoire sur Strasbourg (1-0) et une 9^e place. Sans Jules Iloki, non retenu pour le dernier match de Claudio Ranieri.

Dijon s'offre un ultime succès face à Angers (2-1). Remplaçant, Arnold Bouka Moutou est entré à la 89^e mn (pour ses adieux avec le public local ?), tandis que Fodé Doré est resté sur le banc. Blessé, Eden Massouema était forfait, tandis que Prince Oniangue, sorti sur blessure lors de la 37^e journée, était exempt.

Caen sauve sa place en Ligue 1 à l'issue de son match nul (et nul) face au PSG (0-0). Brice Samba, décisif face à Nkunku (13^emn) était titulaire, contrairement à Avounou, sur le banc. Rappelons que Toulouse dis-

putera les barrages face au vainqueur de Ajaccio-Le Havre (qui s'est joué hier, avec Bevic Moussiti Oko), tandis que Troyes et Metz vont en Ligue 2.

Belgique, 10^e et dernière journée des play-offs 1, 1^{re} division

Anderlecht ne disputera pas la Ligue des champions : avec Sylvain Ganvoula, entré à la 93^e, les Mauves chutent à domicile face à Genk (1-2).

Dans le même temps, le Standard de Liège prenait un point à Charleroi (0-0) et chippait la deuxième place aux Bruxellois. Francis Nganga était titulaire dans les rangs des Zèbres, qui terminent à la 6^e place.

Belgique, 10^e et dernière journée des play-offs 2, 1^{re} division

En raison de la mise en faillite du SK Lierse, le dernier match de Zulte-Waregem n'a pas eu lieu et a été donné gagnant au club de Marvin Baudry. Premier de leur groupe avec 9 succès et 1 nul, Baudry et ses coéquipiers affronteront Lokeren mercredi en finale de play-offs 2. Le vainqueur rencontrera ensuite La Gantoise pour une place en Ligue Europa.

Espagne, match aller du barrage pour la montée, 4^e division

La réserve de Getafe, avec Merveil Ndockyt titulaire, l'emporte 2-1 sur le terrain du CD Coria. Match retour le 27 mai.

France, match de barrage, 2^e division

Le Havre s'incline sur le terrain de l'AC Ajaccio (2-2, puis 3-5 aux tirs au but) et ne montera pas en Ligue 1.



Auteur de son premier but en Ligue 1, Jordi Mboula est félicité par ses coéquipiers (DR)

Passeur décisif à Brest en pré-barrage, Bevic Moussiti Oko est resté sur le banc, tandis qu'Alan Dzabana était aligné en réserve. Rappelons que cette rencontre devait initialement se jouer vendredi soir, mais a été repoussée après l'attaque violente du car normand, par des hooligans corses, entre l'hôtel et le stade François-Coty.

Bulgarie, match retour du 2^e tour de barrage, 1^{re} division

Vainqueur au match aller du Lokomotiv Plovdiv, le Chernomorec d'Hugo Konongo a souffert, samedi soir. Rapidement mené au score (12^e et 42^e mn), les visiteurs arrachent les prolongations à la 69^e mn (2-1). Auteur d'un bon centre pour Dongala à la 90^e mn, le latéral gauche congolais combine bien avec Bozhilov, passeur décisif sur le 2-2. Un score final qui envoie Konongo et ses coéquipiers en finale face au Levski Sofia, jeudi prochain. Avec un accessit en Ligue Europa à la clé.

Espagne, 38^e et dernière

journée, 1^{re} division

Getafe rapporte les trois points de son déplacement à Malaga (1-0), sans Merveil Ndockyt, resté sur le banc. Les Madrilènes se classent à la 8^e place, à cinq points de la qualification en Ligue Europa.

Slovaquie, 10^e et dernière journée des play-offs, 1^{re} division

Le DAC Dunajska Streda clôt sa saison par un succès éclatant à Ruzomberok (4-0) et une historique 3^e place, synonyme de qualification en Ligue Europa. Titulaire hier, Yves Pambou a été l'un des artisans, cette saison, de ce parcours historique pour le club jaune et bleu.

Italie, 38^e et dernière journée, 1^{re} division

Cagliari se maintient après son succès sur l'Atalanta Bergame (1-0). Sans Senna Miangué, resté sur le banc.

Serbie, 7^e et dernière journée des play-down, 1^{re} division

Sans Scott Bitsindou, absent du groupe, le Javor Ivanjica

est tenu en échec par le Rad Beograd (1-1). Un nul qui condamne le Javor à la 7^e place, synonyme de relégation. Arrivé pour trois ans en début d'année, Scott Bitsindou devrait donc évoluer en deuxième division serbe la saison prochaine.

Suède, 7^e journée, 3^e division

Ravy Tsouka Dozi et Vasteras s'inclinent à domicile face à l'Assyriskas (0-1). La première défaite de la saison du leader. Suisse, 35^e journée, 2^e division Aarau chute à Winterthur (0-2). Igor Nganga était titulaire.

Le Servette l'emporte à Wil 2-0. Sans Dominique Malonga, qui n'est plus apparu depuis le 4 décembre (six entrées en jeu et soixante-douze minutes cette saison).

Turquie, 34^e et dernière journée, 1^{re} division

En roue libre, Sivasspor termine par une défaite chez le Besiktas (1-5). Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 62^e mn. Aux 65^e et 66^e mn, son coéquipier Delvin Ndinga recevait deux avertissements et rentrait aux vestiaires, alors que le score était de 1-2.

En déplacement à Genclerbirligi, Bursaspor s'est incliné sans la plupart de ses stars (Kembo Ekoko, Stanciu, Sow) et Dzon Delarge.

Ukraine, 10^e et dernière journée des play-down, 1^{re} division En rupture avec son club, Emmerston Illoy-Ayyet était absent lors de la défaite de l'Olimpik Donetsk à Oleksandria (0-2). Avec trente-six points, l'Olimpik se maintient en 1^{re} division.

Camille Delourme

AGRO INDUSTRIE

Eco Oil va bientôt lancer la campagne de rachat de l'arachide

L'opération sera menée dans les tout prochains jours auprès des exploitants locaux, bénéficiaires des semences améliorées, a annoncé récemment le président directeur général de la société, Claude Wilfrid Etoke.

La campagne que va lancer Eco Oil s'inscrit dans le cadre de la relance de la culture arachidière au Congo, conformément à la politique du gouvernement congolais d'ouvrir le pays aux investisseurs nationaux et étrangers, dans plusieurs secteurs d'activités. Investisseur privé national, la société Eco Oil Energie s'est engagée, dès sa création, dans la relance des industries locales tombées en faillite, à l'instar de Huilka, dans la Bouenza, et les Régies nationales des palmeraies du Congo (RNPC), dans la Cuvette ouest. C'est justement dans cette perspective qu'elle a racheté, en 2013, des usines de l'ex-RNPC, avant de relancer ses activités en 2015, notamment dans les districts de Mokéko (Sangha), Etoumbi (Cuvette ouest), Makoua et Owando (Cuvette).

L'opération de rachat de la production issue de la semence d'arachide importée du Sénégal fait suite à la distribution gratuite de cette espèce améliorée aux exploitants agricoles, en septembre et octobre 2017. Cette distribution avait concerné les quatre bassins arachidières du Congo, notamment les départements de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari et des Plateaux. La société

agroindustrielle organise cette campagne de rachat après avoir constaté que le cycle a quasiment pris fin. Ce sera également une occasion toute indiquée pour la société et ses experts d'aller voir les bénéficiaires qui ont pu produire après avoir reçu gratuitement les semences améliorées d'arachide.

En important ces semences de l'étranger, le but poursuivi par Eco Oil est de vouloir pérenniser le produit au plan local. Ce qui permettra, assurément, à l'entreprise de tourner définitivement le dos aux importations régulières de cette matière première, du reste très coûteuse.

Une manipulation de l'opinion sur les semences améliorées

S'agissant de la folle rumeur qui faisait état de la mauvaise qualité de la semence distribuée par Eco Oil Energie, la société relève que celle-ci est infondée sur toute la ligne et résulte plutôt de la manipulation de l'opinion. Un constat fait par les experts, souligne l'entreprise, montre que certains bénéficiaires ont dû plutôt rencontrer d'autres soucis de parcours, à savoir le manque de mécanisation appropriée et des terres non



Un champ d'arachides (DR)

apprêtées pour recevoir cette variété étrangère de semences. Certains bénéficiaires, après les avoir prises, les ont mal utilisées et stockées en les plongeant, maladroitement, dans l'eau. D'autres ont malheureusement tenté d'enfourer dans le sol les cassures de semences.

Notons que la dernière visite effectuée par une délégation des cadres d'Eco Oil Energie, dans quelques départements du pays, a permis aux experts de constater que ces semences sont plutôt de bonne qualité. Il convient de dire que la société est à sa première expérience en la matière. Dans d'autres départements, il y a eu quelques exploitants agricoles qui ont récolté une grande quantité de la production par rapport

à ce qu'ils avaient reçu lors de la distribution de ces semences, ont pu se rendre compte les experts. Celle-ci a été rachetée officiellement par la société agroindustrielle congolaise. Au cours des mois de mai, juin et juillet, Eco Oil promet d'envoyer les missions de contrôle dans les départements de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari et des Plateaux, pour racheter officiellement la production issue des semences distribuées gratuitement. Actuellement, la société est en train d'expérimenter quatre phases, à savoir la réhabilitation de l'usine, l'acquisition et la distribution de la semence, la transformation et la commercialisation ainsi que l'exportation. Claude Wilfrid Etoke s'y attelle et y attache du

prix à la mise en œuvre de cette quatrième et importante phase.

Là où le bât blesse, c'est la production fruitière.

Cette filière nécessite des fruits en abondance pour pouvoir les transformer. Les experts de la société ont affirmé que la situation va trouver une solution dans les meilleurs délais car, la société a également repris la station fruitière de Loudima (Bouenza). Au nombre des produits proposés par Eco Oil Energie, on peut citer l'huile d'arachide, la pâte à tartiner, l'huile de palme, la margarine et bien d'autres sous les labels de Huilka et de Sangha Palm. Dans un proche avenir, il y aura également de jus de fruit, encore appelés les délices de la vallée du Niari.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Tour d'éclairage sur un roman d'histoire

L'autre jour, par amour pour les œuvres de l'esprit et sans doute aussi par curiosité, de nombreux Brazzavillois avaient pris d'assaut la salle de conférence d'un grand hôtel de la capitale congolaise, réquisitionnée expressément pour une rencontre autour d'un livre. L'auteur, Mfumu Di Fua Di Sassa, présentait le dernier né de ses trouvailles littéraires en 2017 : *Le roman historique de la conférence nationale souveraine*, paru chez Atelier Beaudley. On pourrait dire, chez lui-même.

Au menu de ses 358 pages, le « roman » de Mfumu promène le lecteur dans les contours de la Conférence nationale souveraine de 1991 qui est, comme l'histoire le retient et comme chacun en convient, le moment fondateur du pluralisme politique en cours au Congo depuis cette date. L'honnêteté de cette œuvre et sa finesse tiennent au fait que son concepteur s'est attaché à présenter les

faits tels qu'ils sont apparus à tous pendant cette période cruciale du passage du monopartisme au multipartisme. En s'appuyant sur ce témoin intransigeant mais presque gênant, la presse.

L'ouvrage reprend, en effet, les articles de l'« Agence congolaise d'information » (ACI) qui relatent au quotidien les différentes phases de cette grande réunion politique retentissante. Depuis les difficiles préparatifs jusqu'à sa tenue effective, on replonge dans les débats de forme et de fond qui en constituaient la trame : la qualité des conférenciers, les quotas des partis et associations, la souveraineté ou non de l'événement, sa durée, son budget, le per diem des participants. Dans ce presque tout et presque rien, l'encre et la salive avaient abondamment coulé sur la souveraineté de la conférence qui se l'octroya.

Contrairement à la controverse d'écoles qui s'était enclenchée le

jour de la présentation de l'œuvre autour de sa catégorisation, on peut dire, à la lecture, qu'il n'a pas été un tort de lui faire porter le titre de roman. Au fait, la conférence nationale souveraine déroulait un roman de la vie politique congolaise dans ses mérites et ses déficiences. Il est intéressant de continuer à consulter ce livre si on veut prendre le pouls du champ politique congolais. Tout compte fait, si la constance ne fait pas partie de cet univers, il est des hommes qui avaient une vision noble de ce que devraient être les états généraux de la nation congolaise.

Dans le « roman », un passage renseigne sur le tempérament de certains dirigeants. Retenons le propos de l'un d'eux, qui espérait voir le processus de démocratisation se départir de calculs politiques : « Si la souveraineté de la Conférence nationale devrait aboutir à la remise en question des pouvoirs publics et de ceux du chef de l'Etat, le triomphe de

la logique révolutionnaire et insurrectionnelle sera consacré ». Yvon Norbert Gambeg s'exprimait ainsi, pour le compte de son parti, lorsque la question de la souveraineté de la Conférence divisait les Congolais. L'article de l'ACI, daté du 18 février 1991, qui rapporte les faits, figure en pages 77-78 du « roman ».

Dans la préface de Congo-Brazzaville, la clameur démocratique des années 1990, essai signé du rédacteur de la présente réflexion, Jean Claude Gakosso note : « *La Conférence nationale du Congo demeure à tous égards un repère en tant que pause dans l'histoire, mais un repère installé dans l'inconfort. Il n'est que de songer aux incessantes controverses qu'alimente son souvenir* ». Ce n'est pas fini, puisque Mfumu promet d'emmancher à nouveau sa plume pour nous proposer prochainement « *La Conférence nationale, acquis et reculs* ».

Gankama N'Siah

HUMEUR

Le patrimoine public est inaliénable

Le patrimoine dont nous faisons état ici renvoie à toute la logistique dans une administration publique ou privée, qui fait partie du fonctionnement normal d'une structure. Il va de la rame de papiers aux moyens roulants en passant par des finances, meubles et immeubles, l'outil informatique, archives, etc.

Or, une certaine confusion règne dans des administrations tant publiques que privées, tendant, à dire vrai, vers des antivaleurs. Le constat est qu'il y a deux manières de saboter le matériel de travail. La première, connue de tous, est devenue une habitude normative et ne cause pas de remords à ses auteurs. C'est le détournement du matériel de travail pour des fins personnelles. La seconde, plus sournoise et furtive, c'est le gaspillage ou la destruction pure et simple par des méthodes malignes de l'outil de travail.

Dotons à deux travailleurs d'une même structure et jouant le même rôle, des outils de travail. L'on constatera que l'un des deux ne fera même pas six mois avec cet outil. Il ne sera question ni plus ni moins que d'un sabotage, parce que le bien ne lui appartenant pas. S'agissant d'un moyen roulant, par exemple, on ira de panne en panne toutes les semaines par manque d'entretien. Sauf pour des raisons professionnelles, d'ailleurs, les véhicules de service ne devraient pas circuler pendant les jours non ouvrables. Le constat est que ces moyens roulants sont abusivement utilisés pour des fins qui n'ont rien à voir avec le boulot pendant ces jours. Cependant, chez l'autre agent qui mesure la valeur du bien collectif, même après deux ans, l'outil restera toujours intact.

Et comme les administrations ne font pas payer à ce genre d'agents les biens collectifs expressément abîmés, ces antivaleurs auront encore de beaux jours devant elles. Il serait normal qu'il y ait dans des administrations des « primes individuelles d'entretien de l'outil de travail » pour encourager les travailleurs consciencieux.

De plus en plus heureusement, pour discipliner le personnel sur ce comportement qui tend au sabotage de l'outil de travail, on parle maintenant de la norme, à savoir « qui casse paie, qui gaspille répare, qui soutire de l'argent rembourse avec son salaire ». Car ces comportements qui ne sont pas à encourager sont contre-productifs.

Ceci étant, tentons de paraphraser Albert Camus qui estime que « le bien public est fait pour le bonheur de tous ». Arrêtons donc de confondre le patrimoine collectif et le patrimoine individuel.

Faustin Akono

FOIRE TRANSFRONTALIÈRE ANNUELLE DE LA CÉMAC

Des écrivains congolais prendront part à la 9^e édition

L'événement qui se déroule chaque année dans la bourgade de Kyé-Ossi, située à la frontière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale, se tiendra du 27 juin au 7 juillet.

La Foire transfrontalière annuelle de la Cémac (Fotrac), organisée par le Réseau des femmes actives de la Cémac (Refac), regroupe les acteurs de développement de tous les pays d'Afrique centrale et d'ailleurs. Foire multisectorielle, la Fotrac est un espace d'échanges et de partage d'expériences sur les projets intégrateurs et de développement. Elle est ouverte aux opérateurs économiques (en particulier les femmes) et aux acteurs au développement (administrations, chambres consulaires, organisations internationales, chancelleries, instituts de recherche...) de tous secteurs d'activités et de tous les pays de la zone Cémac pour l'intégration socio-économique et le développement du continent africain.

Pour sa neuvième édition, la Fotrac se tient cette année sur le thème « Développement durable, intégration régionale, paix et sécurité : enjeux et défis de la libre circulation des personnes et des biens en zone Cémac ». La manifestation, dont la première tentative a eu lieu à Bangui (siège de la Cémac) en 2009, existe depuis 2010 et se déroule chaque année dans la bourgade de Kyé-Ossi. Une bourgade autrefois enclavée que la Fotrac contribue à développer et faire connaître. Outre les expositions-ventes de services et produits (agriculture, élevage et autres) la neuvième édition sera marquée par d'autres activités dont celles portant sur le thème retenu.

Concernant ce thème, Danielle Nlate, présidente du Refac, confiait aux Dépêches de Brazzaville qu'il s'agira aussi de regarder les enjeux et les défis du côté des gouvernants en matière de sécurité des personnes, vu les menaces dans la zone Afrique centrale (menaces en interne et en externe). Des questions sur la pacification et l'esprit d'Afrique seront aussi évoquées. Des conférences débats et ateliers sur les défis sécuritaires et les dangers de la circulation des armes légères dans la sous-région et les techniques de dénonciation auront également lieu. « Cela permettra de chasser la peur de l'inconnu par la sensibilisation, tant des gouvernants que de la base, sur les politiques mises en place par les Etats et de tirer profit des décisions », soulignait Danielle Nlate, lors de la première réunion du Comité régional de facilitation des échanges en Afrique centrale qui s'était tenue du 31 avril au 1er mai derniers, à Pointe-Noire, et à laquelle ce réseau avait pris part.

D'autres activités sont aussi prévues telles la visite des villes frontalières, l'élection Miss intégration Cémac, animations culturelles et artistiques, exposés, sensibilisations, ateliers de formation et autres. Au programme, figure aussi la rencontre des écrivains du Congo (précisément de sa capitale économique Pointe-Noire) avec ceux du Cameroun. Il faut noter que la délégation congolaise attendue à l'événement sera conduite par la direction départementale du livre et de la lecture publique de la ville de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DISPARITION

Les handballeurs rendent un dernier hommage à Madeleine Mitsotso

Décédée le 8 mai, l'ancienne gloire des Diables rouges handball a été conduite à sa dernière demeure le 19 mai, après le dernier hommage rendu par la Fédération congolaise de la discipline, les Ligues et ses anciennes coéquipières de l'équipe nationale ainsi que les journalistes sportifs, au Complexe sportif de Pointe-Noire.



Les vieilles gloires du handball rendant hommage à la disparue/Adiac

C'est dans la douleur que l'ancienne gardienne de but des Diables rouges a été accompagnée dans sa dernière demeure, au cimetière de Ngoyo. L'oraison funèbre a été prononcée par le 3^e vice-président de la Fédération congolaise de handball, Daniel Moutouakoula, qui a souligné que l'illustre disparue a été une héroïne du handball congolais pour avoir permis à l'image du Congo de rayonner au niveau continental et international.

En effet, Madeleine Mitsotso a fait ses premiers pas au handball en 1969, dans l'équipe de Pigeon Vert au CEG central Saint-Pierre, actuel Kouamé-Kruma, comme gardienne de but, où elle y a évolué jusqu'en 1975. « Au moment où tous les handballeurs autour de la fédération te rendent un dernier hommage, je m'en voudrais ici, si je ne rappelle pas que c'est dans cette ville de Pointe-Noire, à travers la Ligue de handball, que tous les anciens sélectionnés t'ont découverte et t'ont sélectionnée à l'équipe nationale. Tu as été très courageuse sur tous

les fronts face à ton destin. Tu l'as été aussi face à la mort, ce, jusqu'à tes derniers moments alors que la maladie te rangeait. Dans tous les cas, la vie et la mort cohabitent en nous mais c'est ce mouvement de retour vers la terre qui a eu raison de toi, il y a quelques jours », a-t-il évoqué.

Parlant de sa carrière héroïne, l'orateur a indiqué qu'après son admission au BET, Pointe-Noire n'ayant pas un lycée technique à l'époque, elle était contrainte d'aller poursuivre ses études au Lycée 1^{er}-Mai, à Brazzaville. Passionnée du handball, elle fait exprimer son talent dans l'Etoile du Congo avec laquelle, elle gagne la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1984 et en 1985. Madeleine Mitsotso a contribué, pendant plusieurs années, au rayonnement du Congo à travers le handball. En 1972 déjà, elle est championne d'Afrique centrale avec les Diables rouges. En 1976, elle est vice-championne de la même compétition avant de participer, en 1977, au championnat du monde, en

Roumanie. En 1979, elle gagne la première édition de la Coupe d'Afrique, Challenge Marien-Ngouabi, et l'année suivante, en 1980, elle qualifie le Congo aux Jeux Olympiques de Moscou avant d'y participer. En 1981, elle remporte la deuxième édition de la Coupe Marien-Ngouabi et en 1982, la troisième édition sans partage. Après ce brillant parcours dans Etoile du Congo et au sein de la sélection nationale, elle revient à Pointe-Noire, notamment dans l'équipe de l'AS Cheminots où elle met fin à sa carrière.

« Un tel parcours, avec ton aimable sourire qui t'accompagnait partout, t'a donné une valeur et un sens dans ta vie. Cela restera un bel exemple d'un engagement pour autrui, pour le handball et pour le pays. Tu as été le centre, sans décevoir, sans trahir. Tu restes un modèle pour les handballeurs. Ta mémoire vivra toujours dans nos esprits comme celles de tous ceux qui nous ont précédés au monde de l'au-delà. Tu as été une héroïne dans tes liens et tes sentiments. Que la terre te soit légère », a conclu Daniel Moutouakoula.

Notons que le handball étant un sport collectif, Madeleine Mitsotso a écrit cette belle histoire en compagnie des joueuses de sa génération qui ont, pour la plupart, marqué leur présence à ces obsèques. Il s'agit, entre autres, de Germaine Ndjimbi Tostao, Solange Koulinka, Angélique Abena, Pascaline Bobeka, Yvone Makouala, Thérèse Kota, Julienne Malaki, Micheline Okemba, Clarisse Ntiété, Gisèle Gassi, Linda Noumazalay, Hortense Avounou, Alphonsine Pouda et Eugénie Félicité Atipo. A ces anciennes gloires, il faut ajouter celles qui ont pris la relève.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les joueurs irréguliers contraints à passer les visites médicales

Alors que la compétition est à sa sixième journée, la Ligue départementale de handball de Pointe-Noire rappelle les équipes engagées à régulariser la situation de certains de leurs joueurs.

« À compter de dimanche 20 mai, tout joueur dont la licence n'aura pas de vignette médicale de l'année en cours ne prendra pas part à la rencontre de son équipe », a souligné Christian Linda, président de la commission d'organisation des compétitions, dans le procès verbal d'homologation des matches des 12 et 13 mai comptant pour la 6^e journée. À la suite du décès d'un joueur enregistré au cours d'un match, la saison dernière, le conseil départemental avait conditionné la participation de tout joueur au championnat par les visites médicales dans un centre approprié. Pour des raisons de finances, certaines équipes n'ont pas encore régularisé cette situation, d'où le rappel de la commission d'organisation des compétitions.

Soulignons que des cinq ren-



Une phase du match Atlantic-AS Cheminots (Adiac)

contres programmées au cours de cette journée, une seule avait eu lieu à cause des pluies. Asoc avait courbé l'échine face l'AS Cheminots, 14-38. Cependant, le calendrier annonce trois matches dans le cadre de la 7^e journée prévue pour le 20 mai. En seniors dames, Patronage/Atlantic et Banko sport/

AS Cheminots, et une rencontre en seniors messieurs qui mettra aux prises Munisport contre Asoc. Le classement provisoire place

Cheminots en tête de seniors dames. Il est talonné par Patronage, suivi de Banko sport. Chez les seniors messieurs, 1^{er} Patronage, 2^e Cheminots, 3^e Munisport. En juniors messieurs, Cheminots mène le peloton, 2^e CTAHB tandis que Nha sport est troisième.

C.L.L.

ELIMINATOIRES CAN U-20 NIGER 2019

Le Congo croise le Sénégal au dernier tour

Les Diables rouges du Congo U-20 recevront, le week-end du 13 au 15 juillet, les Lionceaux du Sénégal en match aller du tour décisif avant de négocier leur qualification à Dakar une semaine plus tard.

Les Congolais se sont qualifiés grâce à leur victoire sur les Botswanais (3-0), le 20 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat en récompense du nul d'un but partout concédé à Gaborone. Les Diables rouges se sont rendus la tâche moins facile, en entamant clairement la rencontre. La première occasion a suffi pour qu'ils ouvrent le score dès la 2e mn, sur une action bien menée par Beni Makouana.

Les poulains de Valdo Candido ont ensuite attendu la seconde mi-temps pour emballer le match. Et Roland Okouri se montrait à son avantage en marquant le but du break, à la 49e mn après plusieurs ratés de ses coéquipiers. Ayant refait presque le même coup du premier but, les Diables rouges vont se mettre à l'abri à la 54e mn, grâce à Racine Louamba, le buteur du match aller. Servi par Mignon Etou Mbon, il a ajusté Lesang Dean Senne, le portier du Botswana.

Cette victoire permet au Congo de disputer la qualification pour Niger 2019 avec le Sénégal. Les Sénégalais



Les Diables rouges juniors qualifiés pour le 3^e tour/Adiac

ont éliminé l'Egypte aux tirs au but (7-6), après un score vierge (0-0) pour l'ensemble des deux matches.

« On mérite cette qualification, Car durant tout le match, l'équipe de Botswana

d'entrée de jeu et après tout c'était devenu facile pour nous, parce que la consigne était de les fatiguer. Mission accomplie et nous allons affronter le Sénégal, une équipe à prendre au

comme il se doit », a déclaré Valdo Candido, le sélectionneur des Diables rouges U-20, visiblement content de la prestation de ses poulains.

Le Congo et le Sénégal se sont rencontrés pour la der-

nière fois dans cette catégorie lors du troisième tour des matches de poules de la Coupe d'Afrique des nations juniors

organisée par le Sénégal. Les Diables rouges s'étaient inclinés à la dernière minute (3-4), ratant ainsi l'occasion de disputer les demi-finales, même en cas d'un match nul.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Comment donner vie au Fonds bleu pour le Bassin du Congo ?

Les institutions internationales regroupant par définition un nombre plus ou moins grand de pays ne sont jamais faciles à créer, puis à gouverner. Et c'est pourquoi, entre le moment où jaillit l'idée de leur donner naissance et le moment où elles deviennent une réalité tangible, de longs mois, voire même de longues années s'écoulent qui finissent souvent par semer le doute sur leur concrétisation.

Lancé il y a dix-huit mois lors de la COP 22 à Marrakech, au Maroc, par le président Denis Sassou N'Guesso, puis porté sur les fonts baptismaux lors de la Conférence d'Oyo, en mars 2017, avant d'être confirmé au terme du Sommet sur le climat qui s'est tenu à Brazzaville, il y a un mois, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo risque fort de rester durablement une idée noble, mais dépourvue de bases concrètes. C'est en tout cas ce que pensent nombre d'observateurs présents au Centre de conférence de Kintélé, les 28 et

29 avril derniers, qui ont assisté aux débats devant conduire à la création de l'institution.

Au cœur de ce scepticisme, formulé de façon diplomatique cela va de soi mais traduit ici même en termes très directs, figurent deux constats que l'on peut ainsi résumer :

° Premier constat : la moitié seulement des Etats de la région du Bassin du Congo, qui en réalité en compte douze, ont signé le protocole instituant la Commission du Bassin du Congo qui, elle-même, devra concrétiser ce grand projet. Seuls l'Angola, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine, le Rwanda, auxquels s'ajoutait la puissance extérieure à l'Afrique centrale qu'est le Royaume du Maroc, ont apposé leur signature au bas de ce document fondateur.

° Deuxième constat : la République démocratique du Congo, qui occupe près du tiers de l'espace sous-régional concerné, où vit plus du quart de sa population et qui détient les plus vastes ressources naturelles du Bassin du

Congo, a refusé de signer ce même protocole. Sans doute ses dirigeants n'ont-ils pas encore pris la mesure du formidable enjeu que représente le Fonds bleu pour cette partie de l'Afrique, mais cette absence décrédibilise par avance la future institution qui permettra de le relever.

A ce point du raisonnement et tandis que le Congo s'emploie à résoudre ces deux problèmes par la voie diplomatique – ce qui arrivera sans aucun doute étant donné l'engagement personnel de Denis Sassou N'Guesso –, il nous semble évident que les futurs acteurs du Fonds bleu doivent se mobiliser dès à présent pour anticiper le mouvement qui donnera vie à cette grande et belle institution. Et parmi eux, figurent en très bonne place les personnalités et les entreprises, africaines ou autres, qui ont une réelle conscience de l'enjeu planétaire que constitue la création du Fonds bleu mais qui ont également le savoir-faire comme les moyens techniques ou financiers capables d'aider à sa concrétisation rapide.

Dans le même temps, donc, où les au-

torités congolaises et leurs partenaires de la sous-région d'Afrique centrale s'emploient, non sans mal, à donner vie à l'institution qui aura pour mission de créer, puis de piloter le Fonds bleu, ces acteurs de la société civile doivent agir sans attendre dans les différents domaines de compétences qui sont les leurs.

Qu'il s'agisse de la création de petits barrages sur les rivières pour produire l'électricité locale, de la protection des tourbières et des forêts, de la mise en valeur des terres arables et des étangs, de la création des ranchs où seront élevés les vaches et les bœufs, de l'édification des laiteries et des abattoirs, de la mise en place des réseaux permettant l'acheminement des produits agricoles vers les grandes cités et les pays étrangers, la liste est longue, très longue des activités qui peuvent être lancées dès à présent et qui feront demain du Fonds bleu un modèle écologique à l'échelle du monde.

Pourquoi donc attendre ?

Jean-Paul Pigasse